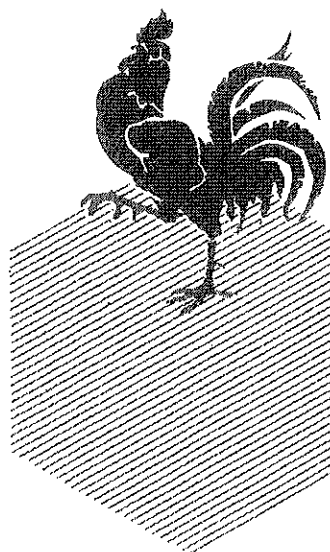




Wallonie- FRANCE

Expression libre, démocratique
et pluraliste

BELGIQUE - BELGIË
P.P.
4020 LIÈGE 2
BC 1896

N° d'agrégation P201066
Bureau de dépôt: 4020 Liège 2
Bimestriel, janv. / févr. 2010
N° 88 - 3,00 €

ASBL - © N° dépôt : 0088398 - Exp. : 49 B, av. C. de Gerlache, 4000 Liège

PÉRIODIQUE D'INFORMATION ET DE RÉFLEXION, FONDÉ EN 1994

Sommaire

Que voulons-nous ? p. 2

Quand la vérité marche
plus vite que la politique

J. Rogissart, p. 3

La «goed bestuur»,
nouveau moteur
du nationalisme flamand, p. 5

La situation
de l'économie wallonne
Valmy B., p. 6

L'identité française en débat
F. Detif, p. 9

De l'identité / J.F. Kahn, p. 11

Qu'est-ce qu'une nation ?
E. Renan, p. 12

Billet sur la Francophonie
P. Bertrand, p. 15

Histoire de clés P. Mélot, p. 16

Détente, p. 16

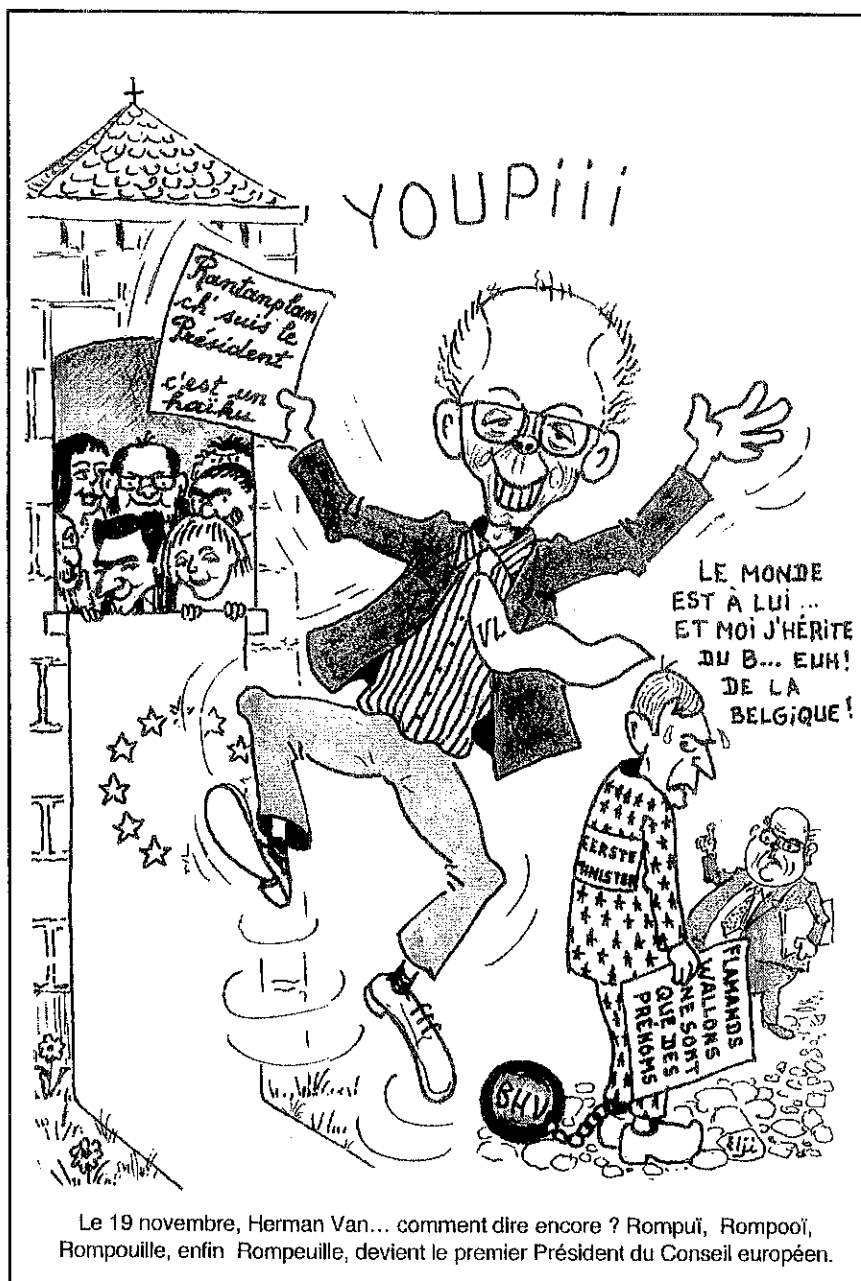
Les institutions françaises (suite)
Pierre Mélot, p. 17

Billet de la Nouvelle Wallonie Libre
J. Rogissart, p. 18

Situation politique
au jour le jour, p. 19

Épinglé dans la presse
J. Liénard, p. 22

Les articles n'engagent que leurs auteurs



Le 19 novembre, Herman Van... comment dire encore ? Rompuï, Rompooï, Rompouille, enfin Rompeuille, devient le premier Président du Conseil européen.

Que voulons-nous ?

Après chaque parution de la revue *Wallonie-France*, des réactions orales ou écrites nous parviennent à propos de tel article, de telle position. Nous remercions les personnes, abonnées ou non, qui prennent la peine de nous donner leur avis, qu'elles abondent dans notre sens ou qu'elles expriment des réserves, voire leur désaccord sur le contenu, les illustrations ou la présentation. Ce lien étant bien établi avec nos lecteurs et lectrices, il nous paraît important d'insister encore sur deux caractéristiques de notre revue.

Premièrement,
son identité de revue réunionniste d'information et de réflexion.

Répetons-le : nous ne sommes pas constitués en parti politique. Nous ne tenons pas de meetings et ne présentons pas de candidats aux élections. Ce rôle appartient à d'autres structures, proches sans

doute, mais qui ont leur identité propre. Notre tâche à nous consiste, par le canal de l'écrit, à éclairer la population wallonne sur la vanité de l'État belge (comme d'autres Wallons l'ont fait avant nous pour conquérir sa Régionalisation) afin d'orienter nos concitoyens vers le choix de la France en cas d'effacement de la Belgique.

Deuxièmement,
son caractère pluraliste.

Nous y tenons comme à la prunelle de nos yeux car il compte pour beaucoup dans notre audience, notre dispersion et notre longévité. Nos collaborateurs, pour la plupart belges et français, proviennent d'horizons politiques, philosophiques et culturels très divers, nous apportant ainsi l'ouverture et la richesse de leur pensée. Ce qu'ils ont en commun, c'est l'intime conviction que le régime belgo-flamand conduit la Wallonie dans une impasse et qu'il faut élargir à la France notre horizon politique, économique et culturel, lui apportant en

échange le poids d'une importante région francophone.

Que nos lecteurs veuillent bien considérer, cependant, que le chemin pour y parvenir est tortueux et parsemé d'obstacles, et sans doute d'illusions et d'égarements. Comme dans toute presse d'opinion libre, nos colonnes contiennent un foisonnement d'observations et de solutions, soumises à un large débat. Accueillons-les avec ouverture et discernement. Sachons surmonter les sentiments variés qui parfois nous troublent à la lecture de l'un ou l'autre article jugé trop personnel.

Une seule chose compte : notre volonté de réintégrer, sous une forme à étudier, le grand ensemble français.

La rédaction

Et le couple européen de l'année est...



À la tienne, Herman ! Des fois que...

«Herman Van Rompuy, le nouveau président de l'Europe, a l'habitude de se retirer régulièrement à l'abbaye bénédictine d'Affligem... où est brassée la célèbre bière du même nom ("Le Point", 26/11). Il médite ou il picole ?»

Nous laisserons au *Canard enchaîné* (02.12) la pleine responsabilité de son doute à propos de la raison profonde des retraites de Dom Herman.

Président Nemo

«Jacques Delors, ex-président de la Commission européenne a ainsi salué, à la veille de sa prise de fonctions, la nomination à la présidence de l'Union européenne du désormais célèbre Herman Van Rompuy : "Il n'a jamais été question en Europe d'avoir une personne qui serait président de l'Europe, les États ne l'auraient pas supporté." Doit-on en conclure que Van Rompuy est une non-personne ?» (extrait de *Marianne*, 05-11.12).

L'humilité bien connue de Dom Herman le poussera-t-elle jusqu'à n'être qu'une ombre appelée Nemo ?

Quand la vérité marche plus vite que la politique

Jacques Rogissart

Insondable bêtise des belgicains francophones ! Comme si elle n'avait pas déjà étalé toutes ses preuves dans les affaires du royaume où nous sommes bafoués et volés comme dans un bois, elle s'est encore produite dans un concert de braiments pour la nomination de M. Van Rompuy à la présidence du Conseil européen. Avec la joie imbécile d'être les seuls, en dehors des néerlandophones, à savoir prononcer correctement son nom, avec la suffisance de croire que le choix de l'intéressé par ses pairs honorait tous les Belges, elle s'est empressée de baptiser présidence de l'Europe une fonction taillée à la mesure d'un secrétaire général (certes de haut niveau) au service des chefs d'État et de gouvernement. Ce dévoiement sémantique n'a pas dû déplaire à l'intéressé qui est un euroféderaliste avoué. Mais s'il a quelque souci de son intérêt — et il n'est pas dépourvu de finesse — il fera bien de contenir sa mission dans les limites de la modestie. Nous ne sommes plus au temps des Monnet et des Delors. Les peuples de l'Europe comprennent de mieux en mieux qu'acharnée à construire une mondialisation à la Reagan et à la Thatcher, la prétendue Union abîme ou détruit tout ce à quoi elle touche chez nous. Les masses populaires furent ses premières victimes ; aujourd'hui, la vaste classe moyenne les a rejoints dans le malaise. D'autre part, les grandes nations et quelques moyennes aussi tournent le dos à la chimère fédéraliste. Elles ne sont plus disposées à subir la férule d'une eurocratie devenue plus néolibérale que vraiment européenne. Même la docile *België* envoie paître la Commission qui lui demande de hâter le retour à l'équilibre budgétaire, c'est dire !

Ce sursaut de conscience devant la faillite des théories de la pensée unique devrait déjà avoir suscité la mise en place de puissants mécanismes correcteurs. Mais on n'en est encore qu'à des modifications à la marge, avec une floraison d'institutions aux compétences morcelées et déjà pourvoyeuses de places à des éco-

nomistes myopes et à des serviteurs de l'ordre à peine ébranlé. Alors, bien sûr, les ravages s'étendent, à l'écart du rebond des bourses et des banques, partout pressées d'en revenir aux pratiques anciennes. À quand le bout du tunnel ? L'avis le plus sensé est probablement celui donné, le 10 août 2009, à Kuala Lumpur par Paul Krugman, Prix Nobel d'économie : *«Comment s'en sortira-t-on ? La seule réponse technique est : Dieu seul le sait. Nous manquons de modèles»*. Quant à cela, on se doit d'objecter.

Il n'est plus facile d'être à la fois de gauche et européen «lorsque la Commission européenne offre une vision à ce point caricaturale du marché et de la concurrence», a dit François Hollande. Et d'avouer que «la social-démocratie européenne a manqué à son devoir historique»

Les modèles alternatifs existent et ils n'ont rien de mystérieux. Seulement, ils requièrent de briser les conditionnements intellectuels des unipenseurs. Ne désespérons pas des pêcheurs. M. François Hollande, europhile patenté et en extase devant les traités de Maastricht et de Lisbonne, convenait, dans *Le Monde* du 1^{er} novembre, qu'il n'est plus facile d'être à la fois de gauche et européen, «lorsque la Commission européenne offre une vision à ce point caricaturale du marché et de la concurrence». Et d'avouer que «la social-démocratie européenne a manqué à son devoir historique» et que c'est une grande cause de sa crise actuelle. J'ajoute, moi, que la démocratie-chrétienne et le libéralisme honorable (à ne pas confondre avec le néolibéralisme) auraient lieu également d'exprimer leur contrition. C'est, en effet, toute la

classe politique d'Europe occidentale qui, par ingestion à forte dose des toxines du mercantilisme, par soumission au modèle américain et par mépris, tacite ou papelard, des identités nationales, a plongé nos pays dans l'atonie morale et l'impuissance opératoire. Elle a exporté ses tares à l'est de l'Elbe, ajoutant des ruines à celles du communisme et ôtant aux populations l'espoir qu'elles vivraient mieux en nous copiant. Il y a là-bas une colère qui monte, mais que n'entendent pas nos gouvernements privés de leur capacité d'écoute géopolitique par leurs abandons de pouvoirs essentiels à des autorités extérieures dont la vision est encore plus basse que la leur.

Au seuil de l'année nouvelle, je ne voudrais pas user d'une encre trop noire pour analyser la conjoncture en France et en Wallonie. Toutes deux résistent mieux que d'autres à la crise en partie parce qu'elles ont moins sacrifié de patrimoines publics à la boulimie des affairistes. Encore que... mais je me contrains à l'optimisme parce que le réveil y est plus perceptible, avec un retour au sens de l'État. J'ai dit assez de mal du gouvernement wallon ces derniers temps (et j'ai peur que l'actualité communautaire ne m'en donne d'autres motifs) pour que l'on me croie sincère quand je salue le renforcement et l'inflexion écologique du plan Marshall. Il faut rendre vigueur à l'initiative publique, car elle seule peut ajuster les vertus du marché à de bonnes finalités collectives. D'ailleurs, quel autre agent pourrait actionner les manettes du redressement wallon.

Mais il n'y a pas d'action publique qui vaille sans une conscience de l'identité nationale. De celle-ci procèdent clairement l'inventaire des besoins, l'assignation des objectifs et la mesure des moyens. C'est parce que le phénomène est en réveil dans toute l'Europe que l'on peut espérer en un avenir expurgé des poisons délétères des dernières décennies. C'est parce qu'elle est forte en France que notre vraie patrie traverse un peu >>>

mieux qu'ailleurs les vicissitudes de la conjoncture. Elle est malheureusement faible en Wallonie et voyez le résultat : malgré le fédéralisme, les Flamands nous dominent de plus en plus en occupant les postes clés de l'économie, de la politique étrangère, de l'administration, des services publics, y compris de la police fédérale et de l'armée, et des grandes entreprises privées. Après avoir drainé nos ressources dans les années 1960 et 1970, ils nous ont entraînés dans leur pari sur l'ouverture des marchés et sociétés multinationales, dans des privatisations et des libéralisations dont nous payons copieusement la facture et — conséquence dès lors inévitable — dans une contraction graduelle de la protection sociale. Le tout avec une fiscalité qui est une des plus lourdes du monde et aussi une des plus improductives, car elle est largement la rançon de la mauvaise gouvernance d'un royaume compliqué et trop lent à disparaître. La Flandre commence à comprendre que son système requiert une révision en profondeur. Elle ne sera pas plus accommodante pour autant : sa convoitise de Bruxelles ne fait que s'aiguiser et le Sud lui apparaît plus que jamais comme un boulet. Avec cette pensée subliminale que M. Bart De Wever a eu le courage d'exprimer sans ambages dans *Le Soir* du 3 décembre : puisque les francophones aiment tant la Belgique, qu'ils en paient le prix ! Comme quoi, au milieu de l'embrouille belge, il n'y a de logique et de clarté que dans le séparatisme. Qu'attendons-nous, nous qui avons la solution française à portée de mains ?

Mais au fond, sommes-nous si loin du grand changement ? Il ne faut pas se fier aux apparences fomentées par le conformisme. On ne saurait trop conseiller à nos politiciens de méditer sur la "votation" suisse qui vient d'aboutir à l'interdiction de construire des minarets. Tous les milieux d'influence, les partis, les syndicats, le patronat, les églises, les médias, le gouvernement et jusqu'au président de la Confédération, sans oublier les sondeurs-biaisés, demandaient au peuple de rejeter la proposition soumise à ses suffrages. On sait ce qu'il en advint. Comme je l'écris (bien vainement, je le confesse) depuis des années, une masse considérable et croissante de l'opinion publique s'est émancipée de ses anciens leaders et s'est rendue imperméable à tout discours venant d'en haut. Je ne sais pas si c'est un bien ou un mal, ni quand le divorce deviendra si flagrant que les titulaires du pouvoir devront, comme disait Léon Gambetta, se soumettre ou se démettre. Ce qui est certain, c'est que nul ne sera préservé des retombées de l'événement.

En l'occurrence, les Suisses ont saisi l'occasion d'exprimer leur refus, non d'un islam pratiqué avec modestie dans la vie privée, mais de l'envahissement de la sphère publique par un islamisme toujours plus revendicatif et virulent. Il y a là un danger qui grandit dans toute l'Europe occidentale avec le dopant d'énormes subventions versées par certaines monarchies pétrolières du Proche-Orient. Il ne se manifeste pas toujours sous un aspect spécifiquement religieux, même si le cri d'*Allah ou ak-*

bar dans nos émeutes ethniques déclenche l'effet d'une propagande subversive sur une population inculte, dont on veut bien croire qu'elle ne connaît même pas le texte du Coran. Il est aussi à l'œuvre dans le sans-gêne sur la route et les transports en commun, dans la délinquance ordinaire, dans des contestations et des violences scolaires, etc., tous signes d'un refus de vivre en Occident comme des Occidentaux. Le funeste mythe de la multiculturalité, prétexte à toutes les lâchetés de nos responsables et encouragement aux tribulations, engendre le terreau du désordre. Politiciens et publicistes s'en prennent maintenant aux Suisses, comme naguère aux europhobes : ils n'ont rien compris, ils doivent revoter, il faut les punir. Le sieur Jacques Delors, socialiste encarté mais porte-coton des stratèges du mondialisme financier, sert à nouveau leur pensée en réclamant à propos de la "votation" (association d'idées bien révélatrice) l'arrivée chez nous de millions d'immigrés, forcément taillables et corvéables à merci au nom de la concurrence planétaire, pour compenser le vieillissement de nos populations. Qu'il n'y ait pas d'emplois à leur offrir, que les structures d'accueil soient déjà saturées, que même l'objectif d'un minimum d'intégration sociale des arrivants soit en train de devenir irréaliste, ne l'effleure pas un instant.

Comment s'étonner que les citoyens s'insurgent devant tant d'idioties et d'impérities ? C'est un beau rayon d'espoir dans les obscurités de l'hiver.

BRÈVES

28 octobre — Le Conseil d'État annule un contrat de vente d'armes passé par la Fabrique Nationale avec la Libye et autorisé par le gouvernement wallon. La plainte déposée par deux organisations droites-de-l'hommes est à l'origine de cette décision. Il s'élève des voix pour dire que le ministre-président n'a pas maîtrisé le dossier.

10 novembre — M. Demotte défend son dossier de la vente d'armes à la Libye. Il fait observer que le Conseil d'État ne s'est prononcé

qu'à titre conservatoire et non sur le fond. Il va donc poursuivre la procédure.

10 novembre — On se décide enfin à tailler dans les dotations de la famille royale. Les journaux du groupe Sud Presse révèlent que Mmes Fabiola et Astrid et MM. Philippe et Laurent perdront 8% de la leur dans le cadre du prochain budget. Un petit coup de rabot sur la liste civile du roi qui sera diminuée de 1,4%. C'est bien mais on peut mieux faire pour arriver au niveau de ce que coûterait la République. Des

juristes rappellent que la Constitution prescrit de fixer la liste civile du roi pour toute la durée de son règne. M. Albert Deux osera-t-il ergoter sur le petit sacrifice qui lui est demandé ?

18 novembre — Il faut secouer un peu le roi pour qu'il accepte le petit coup de canif dans sa liste civile. Sous menace que l'opération soit effectuée sur la dotation de ses proches, il consent à prendre en charge des investissements dans le patrimoine que l'État met à sa disposition.

Wallonie-France est la seule revue d'information et de réflexion pluraliste qui prône le retour de la Wallonie dans la République française.



La «goed bestuur», nouveau moteur du nationalisme flamand

Excellent article de Pierre Javaux qui, en trois pages du *Vif/Express* (20.11.09) nous décrit l'actuel état d'esprit en Flandre. «Le nationalisme flamand déserte les grands-messes nostalgiques du pèlerinage de l'Yser pour s'épanouir dans le langage des chiffres. Le rouleau compresseur n'est plus disposé à s'arrêter devant les francophones, dressés sur sa route». On pourrait se contenter de cette entrée en matière, mais voyons un peu la suite.

Considérons d'abord l'étonnement douloureux d'Eric Van Rompuy — le frère d'Herman l'Européen pour les non-initiés — qui, malgré son passé très flamingant, est déclaré «traître» par plus nationaliste que lui !

Réconfortons-nous toutefois en constatant la désertion massive des deux pèlerinages de l'Yser (N.B. sauf que l'*IJzerwake*, le dur, engrange le triple de manifestants par rapport à l'*IJzerbedevaart*, le modéré). Serait-ce l'indice d'une baisse de tonus du sentiment flamand ?

«Gare aux apparences, explique P. Javaux, le combat flamand ne fait que changer de visage, sans perdre de sa vigueur et encore moins de sa détermination».

Certes, le *Vlaams Belang* raciste a perdu du terrain au profit d'autres combattants plus subtils, comme Bart De Wever qui s'abstient (N.B. en public) d'exalter «une nation, une culture ou une identité flamandes». En revanche, ce que le populaire leader de la NVA met en avant, c'est la «goed bestuur», la bonne gouvernance de la Flandre (N.B. à opposer en douce à la «gabegie» wallonne). Et pour théoriser la chose, écoutons Bart Maddens. Que dit ce politologue de la KUL ? Ceci : «Les Flamands ne sont demandeurs de rien». En clair, il leur suffit d'attendre que l'État fédéral, la Communauté française et la Région wallonne viennent quémander l'aide de la Flandre, mieux nantie. Et si les francophones résistent ? Alors «le système belge finira par implorer». Boum !

Bien sûr, certains responsables flamands restent plus mesurés et «collent» toujours à l'État fédéral qui, dans leur esprit, peut encore leur rapporter un max.

En conclusion, Eric Van Rompuy confie au journaliste : «ce genre de stratégie "feutrée" pour le séparatisme rend le climat tel que tous ceux qui osent encore, en Flandre, parler de négociations communautaires passent déjà pour des traîtres». Et ce «traître à la cause» de rappeler — le sourire aux lèvres ? — qu'en 1977, il n'y avait qu'un seul parti radical flamand (N.B. la *Volksunie*), alors que maintenant «les partis ouvertement flamingants, tous confondus, totalisent le double : 37%. Sans parler de la forte aile radicale du CD&V», ce qui fait beaucoup de monde.

Qu'ajouter à cette analyse lucide ? Rien ? Si, l'espoir qu'elle aidera de nombreux Wallons et Bruxellois à enfin ouvrir les yeux !

J. L.



Géographie prophétique !

Le 7 décembre, l'Office du tourisme flamand, qui, pour la circonstance, s'associait à son homologue des Pays-Bas, organise une petite sauterie dans ses locaux de New York. Quoi de plus normal, direz-vous, entre gens partageant la même langue ? Rien, sauf que le carton d'invitation montre les Pays-Bas (en orange) et la Flandre (en rouge pâle), se détachant sur un fond noir d'où ressortent les mots *Germany* et *France*. Et la Wallonie ? Purement et simplement passée à la trappe, puisque le mot «France» souligne la frontière sud de la Flandre, tandis que Bruxelles se carapate au beau milieu de la Flandre.

Réactions à l'affaire : les francophones, comme prévu, s'étranglent d'indignation et certains Flamands se disent ennuyés, tels Geert Bourgeois (NVA) qui parle «d'erreur» et nie une intention nationaliste et Steven Vanackere (*Open VLD*) qui déplore «une erreur regrettable» à ne pas répéter surtout !

Pas d'intention perfide donc ? Les Flamands sont de grands distraits, c'est bien connu. Ou des voyants ?

La situation de l'économie wallonne

Valmy B

Depuis le début des années '80, l'économie wallonne n'a cessé de décliner, induisant une augmentation notable de sans-emploi. Les gouvernements de la Région wallonne n'ont pas pris en compte l'ouverture de pays, tels que la Chine et le Viêt-Nam, à l'économie internationale et ont sous-estimé les investissements réalisés en Inde dans le secteur de l'industrie lourde.

Dès la fin des années '90, la Chine a pu rivaliser avec les pays développés dans la production d'acier en implantant des unités intégrées, permettant, sur un même site, les coulées continues, les laminages à froid et à chaud, ainsi que la galvanisation des produits plats (tôles). Les produits longs (fils, poutres et rails) étant déjà dans des unités intégrées depuis de nombreuses années. Certes, les produits plats manufacturés en Wallonie étaient de qualité nettement supérieure, mais les transferts de technologies dès l'ouverture de la Chine par Deng Xiaoping furent réalisés très rapidement. En outre, le management de Cockerill-Sambre de l'époque a même vendu l'unité de production VALFIL à l'aciérie la plus importante de la République populaire de Chine.

Le redéploiement industriel a trop tardé en Wallonie et accuse un retard important, difficile à rattraper, sur les autres pays développés, ainsi que sur les pays émergents. Plutôt que de faire confiance à nos universitaires, à nos chercheurs et à nos entrepreneurs, les gouvernants de l'époque ont fait appel à des investisseurs étrangers, surtout américains, partis dès qu'ils ont jugé insuffisantes leurs marges de profit.

Il est navrant de s'apercevoir que les réflexes n'ont pas changé, et que l'appel aux investisseurs étrangers prend toujours le pas sur l'aide financière efficace visant à la création d'entreprises locales, via des projets d'entrepreneurs ou de "spin-off" préalablement sélectionnés sur base des parts de marchés à conquérir.

Plusieurs plans de redressement économique ont été lancés avec d'importants effets d'annonce. Ce fut le cas du «Contrat d'avenir pour la Wallonie», initié par le PS sous la houlette de son président Elio Di Rupo. Force est de constater que le nombre de demandeurs d'emplois n'a fait qu'augmenter après l'application du plan.

Plutôt que de faire appel aux forces vives wallonnes, les gouvernants de l'époque ont fait appel à des investisseurs étrangers...

Cependant la population a été parfaitement désinformée, car les responsables politiques ont particulièrement mis l'accent sur les statistiques d'exportation qui ont augmenté grâce à l'automatisation des processus de fabrication et par certaines astuces, telles que l'intégration, dans les chiffres d'exportation, du transit de gaz naturel en provenance de Zeebrugge, et traversant la Région wallonne dans les conduites "Fluxis", n'induisant aucune valeur ajoutée au tissu industriel de notre Région.

De nombreux managers flamands comprirent rapidement les avantages qu'ils pouvaient tirer du «Contrat d'avenir pour la Région wallonne». En implantant en Wallonie des petites structures, de type "filiale", comprenant deux ou trois employés, les entreprises flamandes peuvent bénéficier de subsides importants, octroyés par le Gouvernement wallon, pour la prospection de nouveaux marchés. Les différentes options du "Plan Marshall" sont une suite au Contrat d'avenir pour la Wallonie, et bien entendu, les critères d'accompagnement au travers des cinq (bientôt six) pôles de compétitivité n'ont pas changé.

Le plan Marshall permet toujours l'octroi des primes aux filiales de PME flamandes implantées en Wallonie, bien que le principal centre bénéficiaire reste en Flandre.

Petit rappel de la mise en place du Plan Marshall :

Les "actions prioritaires pour l'avenir wallon", c'est finalement 1,5 milliard d'euros sur 4 ans, avec possibilité d'extension à partir de septembre 2005. Ce plan a subi plusieurs versions depuis sa mise en place.

Le but évident est d'attirer l'investissement privé plus important, tout comme les fonds de participation en complément avec les fonds apportés par les *Business Angels*, c'est-à-dire des réseaux de sociétés analysant des projets de développement à assister par du capital à risques (*Venture Capital*). Cet argent finance 5 axes principaux et un sixième s'y est ajouté depuis août 2009 :

1. la création de pôles de compétitivité (280 millions d'euros) sous forme de regroupements d'entreprises (*Clusters*) en insistant sur les secteurs suivants :
 - A) aéronautique et spatial,
 - B) agro-industrie,
 - C) sciences du vivant,
 - D) transport/logistique,
 - E) MECATECH (génie mécanique)
 - F) Énergie renouvelable (en construction depuis août 2009) ;
2. la stimulation de la création d'activités (872 millions d'euros) qui comprend la restructuration des nombreux acteurs d'animation économique (chambres de commerce, intercommunales) ;
3. l'allègement de la fiscalité sur les entreprises (92 millions d'euros), qui comprend la création de Zones franches dans des zones "sinistrées" (77 communes, 25 zones urbaines et 52 zones rurales) et la suppression >>>

de certaines taxes (provinciales, locales sur la mobilité, droit de navigation, précompte immobilier sur les équipements lors d'investissements nouveaux) ;

4. le soutien à la recherche (150 millions d'euros) pour un objectif de 600 doctorants.

Le point sur le «Plan Marshall» et sa version II

Les rapports nous le présentent comme la solution du redressement économique de la Région wallonne, en insistant particulièrement sur le fait que les effets se feront sentir dans le long terme qui, suite à la crise économique, risque d'être du très long terme !

En attendant, des experts sont engagés dans les pôles de compétitivité, ils rédigent de nombreux rapports, visitent les foires et accueillent des investisseurs potentiels, qui restent peu nombreux à être convaincus malgré les conditions financières proposées au départ.

Les experts et conseillers, envoyés sur le terrain par les décideurs de groupes industriels et de holdings, analysent le moyen et le long terme (période durant laquelle les taxes devront être perçues par l'État fédéral, la Région, la province et la commune, sans oublier le coût de l'énergie électrique, de l'eau, les grèves des transports, et autres joyeusetés). Rappelons que les investissements de *Johnson & Johnson* et *Google*, sont le résultat des subsides "Objectif 1" de l'UE, et n'ont rien à voir avec le plan Marshall, ces deux investissements ne compenseront pas les pertes d'emplois d'*Eli Lilly* et *NGK* en Hainaut.

Depuis quatre ans que le Plan Marshall a été lancé, aucun investissement en provenance des pays émergents d'Asie n'a été enregistré, malgré le nombre important de responsables OFI qui se sont déplacés pour présenter la Région wallonne lors de missions économiques et dans les salons professionnels.

Des séminaires ont même été organisés devant des parterres d'étudiants, payés pour remplir des salles — il faut l'avoir vu pour le croire, mais il s'agit d'une tactique souvent utilisée! Depuis plus de dix ans, les mêmes techniques d'approche des investis-

seurs potentiels sont appliquées par l'OFI sans résultat marquant, bien que les rapports présentés au CA soient très optimistes.

L'attaché wallon entre régulièrement en concurrence avec l'attaché flamand qui, dans tous les postes diplomatiques en Chine et à Hong-Kong, maîtrise parfaitement le mandarin.

Les investissements en logistique requièrent des surfaces importantes, mais peu de main-d'œuvre, ce qui n'apporte pas de solution au problème du chômage. En revanche, cela permet aux responsables politiques de faire leur publicité.

La version "Plan Marshall 2.Vert" coûtera encore plus d'argent aux contribuables, sans avoir l'assurance d'une quelconque amélioration budgétaire même au niveau de l'emploi, puisqu'il n'y a pas de modifications dans les modalités d'application du plan.

Problème de mise en application du Plan Marshall

La création de *Clusters*, sortes d'asbl mises en place pour chacun des pôles de compétitivité, est complémentaire aux chambres de commerce, club des exportateurs, fédérations industrielles et administrations, telles que l'UWE et l'AWEx.

Tous ces organismes sont redondants et force est de reconnaître qu'ils n'ont pas généré de résultats probants entre 2005 et 2009.

Le contrat d'avenir, initié avant le Plan Marshall, a mis l'AWEx en demeure de soutenir l'ensemble des entités précitées.

C'est à ce niveau que le problème se pose.

En effet, la direction de l'AWEx charge ses attachés économiques et commerciaux de prendre des contacts avec des investisseurs étrangers, sans avoir le niveau hiérarchique nécessaire pour approcher les

décideurs.

Lorsque l'attaché régional wallon passe par le chef de poste (ambassadeur), ce dernier est dans l'obligation d'informer les représentants des deux autres Régions de son intervention auprès de la direction de la société étrangère, ce qui place le décideur devant trois possibilités différentes pour un même pays. Dans le cas de contacts avec des holdings localisés dans les pays de proximité, cela ne pose pas trop de problèmes, car les décideurs connaissent la complexité de la Belgique. Pour les investisseurs de pays éloignés (USA, Extrême-Orient), la situation est "ubuesque".

Il faut savoir que la totalité des responsabilités retombe sur les épaules de l'attaché régional en poste dans les pays de "grande exportation". Celui-ci ne reçoit absolument aucune aide des services généraux ou géographiques de l'AWEx lors de ses prospections, tant au niveau commercial que de recherche d'investisseurs.

Sachant que, depuis plusieurs années, un pays tel que la Chine autorise ses grands groupes industriels et financiers à implanter des filiales à l'étranger, il est regrettable que nos représentants commerciaux soient totalement démunis pour accéder au niveau des pouvoirs de décision de ces investisseurs.

Non seulement ils n'ont ni les titres ni le niveau hiérarchique indispensables dans les contacts avec les décideurs potentiels, mais ils manquent de la formation financière adéquate, et ne peuvent pas compter sur le soutien des agents de l'OFI (secteur Asie), lorsqu'ils parviennent à obtenir une opportunité de rencontre de haut niveau.

D'autre part, l'attaché wallon entre régulièrement en concurrence avec l'attaché flamand qui, dans tous les postes diplomatiques de Chine et de Hong-Kong, maîtrise parfaitement le mandarin.

Dans ces conditions, il est normal que les investisseurs chinois se tournent plus volontiers vers la personne qui parle leur langue.

Les résultats sont probants, puisqu'il n'y a qu'un seul investisseur de Hong-Kong en Wallonie (le groupe Chevalier) et quatre en Région flamande.>>>

Contrairement à la Flandre, aucune université wallonne ne délivre de licence en "Sinologie et Commerce", cette possibilité ne se trouve même pas dans le programme langues du plan Marshall.

En résumé, la redondance des trop nombreux organismes de l'administration wallonne, sans coordination entre eux, le niveau hiérarchique trop bas des attachés économiques et commerciaux, l'absence de formation financière des agents responsables, le manque de compétences de haut niveau des organes administratifs en charge de la négociation avec les investisseurs étrangers, ainsi que le recentrage des recherches d'investisseurs dans les pays de proximité, sont de graves lacunes dans l'obtention de résultats positifs qu'aurait dû engendrer le plan Marshall, alors que les quatre dernières années ont été marquées par une augmentation du chômage.

Plutôt que d'avoir utilisé des sommes importantes à attirer des investisseurs étrangers — qui s'empressent de délocaliser leurs filiales dès qu'ils rencontrent des problèmes sociaux et de rentabilité (réf. aux années '70 et '80) ! — il aurait été préférable de mieux soutenir les universités dans leurs programmes de Recherche et Développement (R&D), en permettant plus de créations de "spin off" et en facilitant leurs transformations en SPRL ou SA, lors de la phase de mise en production et de commercialisation.

De cette analyse, on peut déduire que :

le Plan Marshall a produit un saupoudrage financier important, bénéficiant sans aucun doute à de nombreuses personnes proches des milieux politiques, en vue de rendre les pôles de compétitivité opérationnels.

À ce jour, et même avant la crise financière et économique, nous devons constater une augmentation des demandeurs d'emplois. Or, l'économie de la Région wallonne ne se redressera que si les emplois offerts sont en adéquation avec les demandeurs.

Cette adéquation dépend de la formation prodiguée par nos réseaux d'enseignement, dépendant de la Communauté française.

Formations dispensées par les réseaux d'enseignement de la Communauté française

Le seul rapport neutre permettant de comparer notre niveau d'enseignement par rapport aux autres régions de l'UE des 27 est réalisé par l'OCDE.

La Région wallonne apparaît dans le bas des classements, toutes disciplines confondues (langues, mathématiques, sciences). À ce propos, les tableaux peuvent être trouvés sur le site de l'OCDE.

En outre, l'enseignement technique et professionnel accuse un retard important dans les technologies nouvelles utilisées dans les industries et les sociétés de services modernes. Nos gouvernants veulent associer les PME et autres grandes industries au cycle d'étude, en permettant des "stages en entreprise".

Une économie wallonne, repliée sur elle-même, ne pourra vraiment décoller. Par contre, l'économie d'une Wallonie devenue française serait nettement plus performante.

Si les grands groupes industriels peuvent se permettre d'engager des maîtres de stage, les PME n'en n'ont pas les moyens financiers et, en outre, ne peuvent se permettre de ralentir leur rythme de travail pour conserver, voire augmenter, leurs parts de marché.

Il est donc important d'étudier le problème en profondeur et d'arrêter de trouver des solutions qui arrangent les réseaux d'enseignement technique et professionnel tout en pénalisant les PME qui sont la base de notre économie.

Vision d'avenir

La Région wallonne possède de bonnes PME performantes et capables d'augmenter leurs parts de marché, surtout à la grande exportation. Pourtant, malgré les moyens mis en œuvre par l'administration du ministère wallon de l'économie, la grande exportation ne "décolle" pas.

Nos PME sont particulièrement efficaces dans la sous-traitance des grandes entreprises, malheureusement presque inexistantes dans notre Région.

En revanche, notre voisine, la France, contient un grand nombre de grandes compagnies industrielles, faisant appel à beaucoup de sous-traitances techniques (électricité, électronique, mécanique), de construction et de services (logiciels, entretien).

De plus, les grands groupes industriels français ont des filiales importantes opérationnelles dans des pays lointains, et répondent à des appels d'offres internationaux qui nécessitent un grand volume de sous-traitances.

Les PME wallonnes pourraient, sans problème, offrir leurs services et leur savoir-faire à ses holdings, mais elles ne sont informées que trop tard, ou pas du tout, parce qu'elles sont en dehors du territoire français.

Conclusion

On l'aura compris, une économie wallonne, repliée sur elle-même, ne pourra vraiment décoller. Par contre, l'économie d'une Wallonie devenue française serait nettement plus performante.

Sachant que le PIB wallon occuperait la 8^e position des 22 actuelles régions de la métropole, il ne fait aucun doute que l'intégration de la Région wallonne à la France constituerait une opération où les deux entités seraient gagnantes.

Outre l'aspect culturel et démographique, la Wallonie partagerait les avantages d'une grande nation sur le plan économique, et la France verrait sa position renforcée dans ces trois domaines.

L'identité française en débat

François Detif

Le président de la République a chargé Éric Besson de mener un grand débat sur l'identité nationale, du 02.11.09 au 04.02.10, date à laquelle un colloque le clôturera. Une base documentaire a été mise en ligne et un forum virtuel, ouvert à l'adresse électronique

<http://www.debatidentitenationale.fr/>. Les préfets ont été requis d'organiser des réunions dans chacun des 96 départements et 342 arrondissements de la France métropolitaine, ainsi que dans les départements et territoires d'outre-mer. Y sont conviés les parlementaires et les élus locaux, les représentants de la société civile, les citoyens, mais aussi les enseignants et leurs élèves. Les comptes rendus de ces réunions seront publiés sur le site [debatidentitenationale.fr](http://www.debatidentitenationale.fr/). Comme support à la réflexion, un questionnaire-type a été élaboré, où des sujets aussi divers que l'art de vivre à la française et le communautarisme sont abordés. Sans attendre les résultats du débat, Éric Besson a déjà formulé plusieurs propositions, telles que l'instauration de cours d'instruction civique dans les préfectures et la mise en œuvre d'un contrat d'intégration républicaine pour les étrangers séjournant en France.

Depuis le 2 novembre 2009, beaucoup d'encre a coulé. Nombre de contributions — d'intellectuels, de mandataires politiques ou de citoyens — ont paru. Certains intervenants font valoir leur définition de l'identité nationale ; d'autres contestent l'intérêt ou la nécessité d'un tel débat, voire en dénoncent l'instrumentalisation ou le danger, à quelques encablures des élections régionales. La mise en relation de l'immigration et de l'identité nationale, dans l'intitulé même du ministère dont Éric Besson a la charge, est appréciée en sens contraire. Tantôt Éric Besson rappelle que l'immigration constitue l'identité française : terre d'immigration historique, la France n'est-elle pas à l'Europe ce que les États-Unis sont à l'Amérique ? Tantôt, le député UMP de l'Aube et maire de Troyes François Baroin s'inquiète d'une telle confusion : ne reviendrait-elle pas à «présenter l'étranger comme la cause de toutes nos difficultés ?» (1) Ainsi

«biaisé», juge-t-il, ce débat «ne peut que servir le FN». D'une manière générale, l'identité républicaine de la France est mise en exergue : «La Nation est la République», proclame Jean-Louis Borloo, le ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, président du Parti radical et vice-président de l'UMP (2) ; la République, c'est la souveraineté du Peuple, complète Georges Sarre, adjoint au maire de Paris et ancien député du Mouvement républicain et citoyen (3).

Jean-Louis Borloo écrit que «la Nation est une communauté de destin en perpétuelle interrogation et donc en perpétuelle reconstruction. La figer, c'est la condamner.»

Distinguant, ainsi que le philosophe Yves-Charles Zarka (4), identité objective et identité subjective, Jean-Louis Borloo écrit que «la Nation est une communauté de destin en perpétuelle interrogation et donc en perpétuelle reconstruction. La figer, c'est la condamner.» Bref, avant que d'être, pour paraphraser Jean-Paul Sartre, la Nation existe. L'identité objective, ou identité-permanence, vaut pour les choses, qui sont à jamais ce qu'elles sont, mais pas pour les êtres humains, en constante quête d'eux-mêmes, ni pour les nations : si la France d'aujourd'hui n'est plus celle de Louis XIV ou de Philippe Auguste, elle n'en demeure pas moins la France. La Nation existe, et ce qui la fait exister, c'est le Peuple, à qui revient en dernière instance la souveraineté, pour l'exercice en commun de laquelle la République est la forme adéquate.

Professeur de philosophie dans un lycée guadeloupéen et ancien membre du Haut Conseil à l'Intégration, Jacky Dahomay écrit : «Se construisant constamment, [la nation] ne peut se

figer dans l'être car elle est arrachement à un passé déterminant, et son unité, se forgeant par la confrontation rationnelle des paroles et des actes dans un espace public républicain, est toujours devant elle» (5). Or, prévient Georges Sarre, si la souveraineté est «livrée à quelque instance supranationale, si donc la nationalité est déconnectée de la citoyenneté, il ne reste plus que l'ethnicité».

Lorsqu'une communauté de destin n'en a plus la maîtrise, lorsque les citoyens qui la composent ne prennent plus part à la prise de décision collective, lorsque, vidée de tout contenu, celle-ci ne constitue plus le support de l'intégration nationale, le repli communautaire menace ; des identités particulières (religieuses, ethniques, etc.), d'exclusion et non d'inclusion, fragmentent l'espace public : c'est la désintégration. Pour prévenir ce danger, la réification d'une identité particulière (soi-disant «gauloise», «franque» ou «de souche») et son élévation au rang d'identité nationale constituerait une erreur : ce serait, selon Yves-Charles Zarka, «le signe d'une nation qui ne sait plus prendre l'initiative, qui ne sait plus affronter l'avenir et qui veut se réfugier dans la permanence d'un passé révolu».

Professeure d'anglais d'origine chinoise, Brigitte Tchao déclare la cause entendue : «Qu'est-ce que l'identité nationale ? Un appel à ces définitions qui donnent envie de se définir contre. Avec leurs limites, leurs frontières, leurs murs qui incitent au repli, à ce communautarisme, précisément, que dit redouter notre gouvernement.»

Derrière le débat relatif à l'identité nationale, a surgi la question de l'intégration des immigrés et celle de la compatibilité de l'islam avec la vie en société en France, dont 40 % des Français doutent, contre 54 %, selon une enquête d'opinion de l'institut CSA (7). Pour Éric Conan et Laurent Neumann, la gauche aurait, sous la présidence de François Mitterrand, fait «de la nation une question taboue» (8) et engagé la France dans «l'impasse du droit à la différence», soit de la différence des droits. >>>

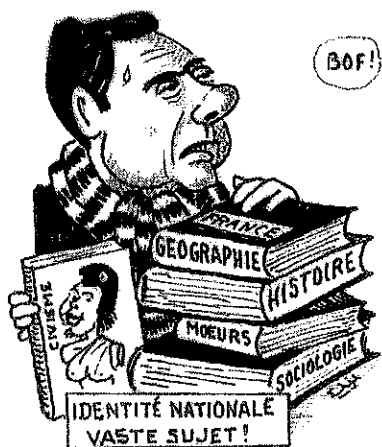
Deux voies sont distinguées : «une identité nationale républicaine, qui ne reconnaît que des citoyens tous égaux en droits et en devoirs, et un système de cohabitation entre communautés, chacune disposant de ses valeurs, de ses normes, de son droit». Or, cette dernière approche, dite «anglo-saxonne», ne favorise-t-elle pas l'enfermement communautaire de l'individu, conduisant à ce que certains Français soient moins libres et égaux que d'autres ? Davantage qu'à une crise de l'identité nationale, c'est à une «crise de l'intégration» que la République ferait face, aux effets de laquelle l'exposition des Français serait très inégale.

L'existence de « territoires abandonnés » est dénoncée : «Casser les ghettos, c'était faire reculer le FN, et je me suis vite aperçu que ce n'était pas le but. Il fallait "triangler" les élections pour rester au pouvoir. Sur cette histoire [...], la gauche a été criminelle», rapporte l'architecte et urbaniste Roland Castro (9). Mais aujourd'hui, le «plan banlieues» de la secrétaire d'État à la Politique de la ville Fadela Amara ne serait qu'un «slogan de discours électoral», et les nouvelles générations issues de l'immigration continueraient d'être «renvoyées à leurs "différences"».

Comme indice du repli communautaire, Éric Conan et Laurent Neumann citent la baisse du pourcentage d'unions mixtes : «En 1993, 71% des jeunes Français(es) de parents maghrébins déclaraient avoir "eu des relations amoureuses avec des Français(es) d'origine non maghrébine". Ils n'étaient plus que 59 % en 2003.» Bref, le métissage multiculturel contrarierait le brassage ethnique. Toutefois, selon la sociologue Claudine Attias-Donfut, il conviendrait, ce disant, de ne pas occulter «la réalité de l'intégration de la majorité des immigrés» (10). «Les enfants d'immigrés réussissent bien à l'école, comparativement au reste de la population, argue la sociologue. Dans les catégories sociales les plus défavorisées, ils réussissent même mieux que ceux des autochtones.» En outre, «l'adhésion à l'identité française est plus importante chez les immigrés non européens que chez les Européens», tandis que pour leurs enfants, «appartenir à la France va de soi» (11). Toutefois, précise Claudine Attias-Donfut, être intégré «peut vou-

loir dire être reconnu au même type que n'importe quel autre Français», ou «sans être nié dans ce que je suis, dans ma culture d'origine». Certes, des problèmes réels existent dans les zones dites «sensibles», qu'il est «urgent de résoudre». À cet effet, la sociologue préconise de «tourner le dos à l'idée d'assimilation des étrangers, qui nie les différences et l'identité de chaque personne dans son appartenance».

ET VOUS LES BELGES, VOUS EN ÊTES OÙ AVEC VOTRE IDENTITÉ... EUH... NATIONALE ?



La voie républicaine consiste-t-elle dans l'assimilation ou l'intégration ? La reconnaissance du droit à la différence conduit-elle *ipso facto* à l'enfermement communautaire et à la différence des droits ? Quelles différences culturelles sont-elles compatibles avec les valeurs de la République et la vie en société en France, et quelles ne le sont pas ? Ces questions, de même que celle de l'intégration nationale ou des accommodements dits «raisonnables», ne renvoient-elles pas *in fine* à celle de l'identité française et de la République ?

Condamnant la «méfiance viscérale pour tout ce qui vient du peuple», dont témoignent, selon lui, les réactions médiatiques à la décision suisse d'interdire dans la constitution la construction de minarets, ainsi qu'aux rejets français et néerlandais, en 2005, du Traité établissant une constitution pour l'Europe, Nicolas Sarkozy pose, comme antidote au communautarisme, le «métissage des cultures». Celui-ci implique, de la part de l'accueillant, «l'offre de partager son héritage, son histoire, sa civilisation, son art de vivre» et, de la part de l'accueilli, «la volonté de s'inscrire

sans brutalité, comme naturellement, dans cette société qu'il va contribuer à transformer, dans cette histoire qu'il va contribuer à écrire» (12). Est ainsi esquissée la «volonté de faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis» (Ernest Renan, *Qu'est-ce qu'une nation ?*), qui mêle passé et présent, histoire et «participation active au pouvoir collectif» (selon la définition que donnait Benjamin Constant de la liberté des anciens, en opposition à celle des modernes, ou «jouissance paisible de l'indépendance individuelle», dans *De l'esprit de conquête et de l'usurpation*). Il y aurait lieu, selon Jacky Dahomay, de comprendre et d'assumer tant les lumières de l'histoire de France et de la République que ses ombres, y compris son «passé colonial et esclavagiste» : «le républicanisme français, écrit-il, connaît un épuisement certain, car il ne procède pas à son autocritique». Et d'appeler de ses vœux un «humanisme de la diversité» [...], affirmant une identité politique collective fondée sur des principes communs et une constitution, mais acceptant que la nation soit une pluralité d'identités culturelles brisant toute unification nationaliste».

En fait de principes communs, quel socle déterminer ? La plupart des auteurs rappellent la devise «Liberté, Égalité, Fraternité», auxquels ils ajoutent les Droits de l'homme et la Laïcité. Comme valeurs de la République faisant «partie intégrante de notre identité nationale», Nicolas Sarkozy évoque «l'égalité de l'homme et de la femme, la laïcité, la séparation du temporel et du spirituel». Mais que recouvre la notion de «fraternité» ? En quoi consiste la laïcité ? Quelle extension donner aux Droits de l'homme ? La liberté et l'égalité à promouvoir doivent-elle n'être que formelles, c'est-à-dire de droit, ou aussi de fait ? Le modèle social français est-il une composante essentielle de l'identité nationale ? Comment concilier liberté-autonomie («participation active au pouvoir collectif») et liberté-indépendance («jouissance paisible de l'indépendance individuelle») ?

Des institutions supranationales telles que l'Organisation mondiale du commerce ou l'Union européenne attentent-elles à la souveraineté du Peuple ? Etc. La définition journalistique des politiques publiques ne répond-elle pas à ces questions

>>>

fondamentales ? En ce sens, le débat sur l'identité nationale n'est-il pas permanent, et ne constitue-t-il pas la Nation elle-même ? ■

(1) F. Baroin, *Le débat sur l'identité nationale ne peut que servir le FN*, entretien au *Monde* (10.12.09).

(2) J.-L. Borloo, *La Nation est la République*, <http://www.lemonde.fr/>, 08.12.09, accès le 08.12.09.

(3) Cf. G. Sarre, *Identité = souveraineté*, <http://www.lemonde.fr/>, 08.12.09, accès le 08.12.09.

(4) Cf. Y.-C. Zarka, *Pour en finir avec le piège de l'identité nationale*, <http://www.lemonde.fr/>, 11.12.09, accès le 15.12.09.

(5) J. Dahomay, *Identité nationale ou identité républicaine ?*, <http://contreinfo.info/>, 18.11.09, accès le 23.11.09.

(6) B. Tchao, *Petit parcours d'identité nationale*, <http://www.lemonde.fr/>, 19.12.09, accès le 19.12.09.

(7) Cf. *Une majorité de Français jugent l'islam compatible avec la vie en société*, <http://www.lemonde.fr/>, 10.12.09, accès le

15.12.09. À titre de comparaison, 14% des sondés jugent le catholicisme plutôt pas compatible ou pas du tout compatible avec la vie en société en France. Ils sont 21% s'agissant du judaïsme. Et l'historien et démographe Emmanuel Todd de dénoncer, dans le débat sur l'identité nationale, une *thématique de la nation contre l'islam* (dans *Ce que Sarkozy propose, c'est la haine de l'autre*, entretien au *Monde*, 27.12.09).

(8) É. Conan et L. Neumann, *Les fossoyeurs de l'identité nationale*, dans *Marianne*, 28.11.09.

(9) Cité dans *ibid.*

(10) C. Attias-Donfut, *On occulte la réalité de l'intégration de la majorité des immigrés*, entretien au *Monde*, 04.12.09.

(11) E. Todd confirme que [la France] est en train de réussir son processus d'intégration. Les populations d'origine musulmane [...] sont globalement les plus laïcisées et les plus intégrées d'Europe, grâce à un taux élevé de mariages mixtes. Pour moi, le signe de cet apaisement est précisément l'effondrement du Front national. D'après un sondage de l'institut Ifop datant d'août 2009, seuls 33% des 4 à 6 millions de musulmans d'origine ou de confession se déclareraient "croyants",

parmi lesquels à peine 23% seraient pratiquants (Marie Lemonnier, *La France et ses musulmans*, dans *Le Nouvel Observateur*, 17-23.12.09). Des cinq piliers de l'islam — profession de foi, prière, aumône, pèlerinage à La Mecque et jeûne du mois de ramadan —, les musulmans d'origine ou de confession «ne respectent le plus souvent que le dernier, en signe de fidélité à la tradition et à l'histoire familiales».

(12) N. Sarkozy, *Respecter ceux qui arrivent, respecter ceux qui accueillent*, dans *Le Monde*, 09.12.09. Dans un éditorial publié dans son édition du 17 décembre 2009, *Le Monde* juge que «en associant à nouveau identité nationale et immigration, [la discussion] induit inévitablement que si les Français sont en mal d'identité, c'est à cause de "celui qui arrive". De préférence venu de l'autre côté de la Méditerranée et, par hypothèse, musulman. C'est oublier, bien commodément, ceux qui sont là : installés en France souvent depuis plusieurs générations et qui constatent, chaque jour, les inégalités et les discriminations que la République leur réserve. C'est stigmatiser, par amalgame, tous les Français de confession musulmane [...]»



De l'identité

Puisant dans l'histoire récente de la France, Jean-François Kahn nous apporte une fière réponse à la question identitaire (*Marianne*, 5-11.12.09) :

«Je veux, à ce sujet, vous raconter une histoire. En mai 1915, la France lança une grande offensive en Artois pour tenter de reconquérir le bassin minier. Ce fut un échec qui, en quelques jours, engloutit plus de 200 000 hommes.

L'assaut se brisa sur un triple réseau de tranchées et de blockhaus allemands.

Une exception cependant : une division du 33^e corps, pour la première fois depuis le début du conflit, parvint à traverser les lignes ennemies et à s'emparer de la stratégie côte 140 devant le village de Vimy qui dominait la plaine de Lens.

Charge héroïque qui vit des héros antiques, en un élan irrésistible, tout emporter sur leur passage en hurlant «Vive la France !» et en brandissant des drapeaux qui n'étaient d'ailleurs pas tous tricolores. Les premiers tués, que l'on enterra sur place selon le rite musulman, s'appellent Fenni Ben Smail, Ben Faran ou Bellagh Amar, originaires d'Algérie ou de Tunisie. À leurs côtés, qui trouve-t-on ? Des volontaires américains, espagnols, des exilés tchèques, polonais, russes. Cet artisan morave, ce mineur polonais, ce cordonnier croate ont choisi la France parce qu'elle incarne à leurs yeux le droit de leur propre peuple à disposer de lui-même. Ce Russe parce que l'existence de la Répu-

blique aux trois couleurs lui apparaît comme un affront nécessaire à l'autocratie tsariste. Ce Canadien, dont l'amour de Paris vrille le cœur, est conducteur d'une grande échelle de pompiers à Montréal. Cet Italien d'1,95 m, qui a lu Jaurès, est venu mettre au service de la patrie des droits de l'homme ses talents de tireur d'élite. Ce natif de Varsovie est accouru des États-Unis, son autre «deuxième patrie». Le brancardier Van Megen, blessé à mort, est belge. Théodorakis fauché par une mitrailleuse est grec. Parmi les Tchécoslovaques, Joseph Pultr est membre du mouvement démocratique Sokol, son compatriote Josef Sibal fut président de l'Association socialiste Rovnost, le Pragois Kupka est peintre cubiste : ils se feront tous tuer aux côtés de Karel Bezdicek, leur porte-drapeau. Quant à celui qui, volontaire lui aussi, se fera le chroniqueur de cette fulgurante épopée, Blaise Cendrars, il est suisse.

Abandonnés à eux-mêmes, privés de renforts, plus des deux tiers d'entre eux y laisseront la vie.

C'est quoi, monsieur Besson, l'identité française ? Y répondre précisément est impossible, car c'est toujours la résultante d'une aventure improbable. C'est précisément cette impossibilité de la réponse qui fait l'identité française.» ■

Qu'est-ce qu'une nation ?

Ernest Renan

Conférence faite à la Sorbonne, le 11 mars 1882



Ce jour-là, Ernest Renan, historien et philologue (1823-1892), prononçait une conférence qui n'a rien perdu de son actualité. Il nous a semblé utile d'en rappeler les points forts et, *in extenso*, sa toujours pertinente conclusion.

La nation ? Le mot est lourd de malentendus.

Depuis toujours, les hommes se sont regroupés pour différentes raisons : la tribu, la religion, la cité, la confédération... En cette fin du XIX^e siècle, Renan remarque que "la race" est souvent confondue avec la nation (N.B. race à prendre au sens de l'époque, c'est-à-dire présentant un ensemble de caractères partagés, notamment culturels, et basés sur la même couleur de peau). Il y a confusion encore «entre groupes ethnographiques ou plutôt linguistiques» auxquels on attribue «une souveraineté analogue à celle des peuples réellement existants».

Essayons donc, dit Renan, de débrouiller l'écheveau !

«Depuis la fin de l'Empire romain, ou, mieux, depuis la dislocation de l'Empire de Charlemagne, l'Europe occidentale nous apparaît divisée en nations, dont quelques-unes, à certaines époques, ont cherché à exercer une hégémonie sur les autres, sans jamais y réussir d'une manière durable. Ce que n'ont pu Charles-Quint, Louis XIV, Napoléon I^{er}, personne probablement ne le pourra dans l'avenir. L'établissement d'un nouvel Empire romain ou d'un nouvel Empire de Charlemagne est devenu une impossibilité. La division de l'Europe est trop grande pour qu'une tentative de domination universelle ne provoque pas très vite une coalition qui fasse rentrer une nation ambitieuse dans ses bornes naturelles. Une sorte d'équilibre est établi pour longtemps. La France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie seront encore, dans des centaines d'années, et malgré les aventures qu'elles auront courues, des individualités historiques, les pièces essentielles d'un damier, dont les cases varient sans cesse d'importance et de grandeur, mais ne se confondent jamais tout à fait.»

Vue sous cet angle, il est certain que l'Antiquité n'a rien connu de tel. En effet, ni l'Égypte, ni la Chine, ni les civilisations successives de la Mésopotamie n'ont jamais créé de nations. Quant à Athènes, Sparte ou Tyr, vivant du commerce, ils étaient de «petits centres d'admirable patriotisme» qui ne gouvernaient que des territoires restreints. Pas de nation non plus en Gaule, ni en Espagne, ni dans les empires du Moyen-Orient, ensembles de peuplades variées, et parfois éphémères comme l'empire d'Alexandre le Grand.

«L'Empire romain fut bien plus près d'être une patrie. En retour de l'immense bienfait de la cessation des guerres, la domination romaine, d'abord si dure, fut bien vite aimée.»

Paix romaine certes, mais cet empire immense (douze fois la France) n'a pas été un État au sens moderne.

« La scission de l'Orient et de l'Occident était inévitable. Les essais d'un empire gaulois, au III^e siècle, ne réussirent pas. C'est l'invasion germanique qui introduisit dans le monde le principe qui, plus tard, a servi de base à l'existence des nationalités.»

Parce que les peuples germaniques ont fondé des dynasties, ont rassemblé des territoires taillés dans l'Empire romain disparu, et ainsi ont peu à peu fait apparaître les contours des futures nations, la France, l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie.

Qu'est-ce qui caractérise, en effet, ces différents États ? **C'est la fusion des populations**, fusion favorisée par la conversion au christianisme, tant par les nouveaux maîtres du sol que par les populations gallo-romaines et le lent abandon des dialectes germaniques au profit des langues romanes en formation.

«De là ce résultat capital que (...) France devint très légitimement le nom d'un pays où il n'était entré qu'une imperceptible minorité de Francs.»

Les différences sociales sont énormes mais, le métissage aidant, elles ne produisent jamais de différences ethniques : tous sont des "Francois" ou le deviennent par la conquête brutale. Tel est l'état de la réunion de la France du Nord et de celle du Midi. Il est à noter, souligne Renan, qu'au contraire, les Habsbourg ont toujours évité de "mélanger" les peuples, les Magyars, les Tchèques ou les Allemands. Même remarque à propos de l'Empire ottoman. En revanche, «aucun citoyen français ne sait s'il est bourguignon, alsacien, taifale, visigoth ; tout citoyen français doit avoir oublié la Saint-Barthélemy, les massacres du Midi au XII^e siècle».

«La nation moderne est donc un résultat historique amené par une série de faits convergeant dans le même sens. Tantôt l'unité a été réalisée par une dynastie, comme c'est le cas pour la France ; tantôt elle l'a été par la volonté directe des provinces, comme c'est le cas pour la Hollande, la Suisse, la Belgique ; tantôt par un esprit général, tardivement vainqueur des caprices de la féodalité, comme c'est le cas pour l'Italie et l'Allemagne.»

Si, le plus souvent, ce sont des dynasties locales qui ont peu à peu créé les pays européens, il y a des exceptions comme la Suisse formée d'agglomérations successives. *«Et puis le XVIII^e siècle avait changé toute chose. L'homme était revenu, après des siècles d'abaissement, à l'esprit antique, au respect de lui-même, à l'idée de ses droits. Les mots de patrie et de citoyen avaient repris leur sens.»* Renan en conclut qu'une nation peut exister >>>

sans principe dynastique et même qu'elle peut continuer au-delà de la dynastie fondatrice.

Que faut-il penser de l'argument basé sur "la race", défendu par les "ethnographes" ? Faudrait-il admettre par exemple que *«la famille germanique a le droit de reprendre les membres épars du germanisme»*... même si certains ne songent pas à y entrer ? Admettre ce point de vue fonderait *«une sorte de droit primordial analogue à celui des rois de droit divin»*. Pour Renan, ce serait là une erreur qui, à terme, ruinerait la civilisation européenne. Et de rappeler que les invasions barbares ne furent *«régées que par la force et le caprice»*, c'est-à-dire sans souci aucun de "la race" des populations conquises. L'empire de Charlemagne en est un bon exemple. Quant aux rois de France, ils ont suivi la même voie ! *«La considération ethnographique n'a donc été pour rien dans la constitution des nations modernes. La France est celtique, ibérique, germanique. L'Allemagne est germanique, celtique et slave. L'Italie est le pays où l'ethnographie est la plus embarrassée. Gaulois, Étrusques, Pélasges, Grecs, sans parler de bien d'autres éléments, s'y croisent dans un indéchiffrable mélange»*. Pourquoi "ce mélange" ? Parce qu'il n'y a pas de race pure. C'est là le fait capital qui permet de rejeter aux oubliettes la vision "ethnographique". Ce qui, pour Renan, prime tout, c'est *«la raison, la justice, le vrai, le beau, qui sont les mêmes pour tous»*. Donc, gare aux Allemands qui privilégient "la race" si, demain, les Slaves viennent *«analyser les noms des villages de la Saxe et de la Lusace (...) et demander compte des massacres et des ventes en masse que les Othons firent de leurs aïeux»*.

Alors, **serait-ce la pratique d'une langue commune** qui forcerait à la réunion ? *«La langue invite à se réunir ; elle n'y force pas»*. Surmontant l'argument linguistique, il y a surtout la volonté de vivre ensemble. Tant qu'elle dure, la nation existe. L'exemple type reste la Suisse.

Autre question : **pourrait-on voir dans l'observation d'une même religion** une base suffisante à l'établissement d'une nationalité moderne ? Ici encore, Renan repousse cette vision. Il lui suffit pour cela de regarder non seulement les sociétés anciennes, mais surtout les modernes.

Épinglons cette remarque :

«La religion, qui, il y a cinquante-deux ans, était un élément si considérable dans la formation de la Belgique, garde toute son importance dans le for intérieur de chacun ; mais elle est sortie presque entièrement des raisons qui tracent les limites des peuples».

Faudrait-il s'appuyer sur la géographie pour former et délimiter une nation ? C'est la fameuse question des "frontières naturelles", aberration pour le conférencier. Certes, les montagnes séparent, mais les fleuves réunissent tel le Rhin.

Renan donne enfin sa conception de la nation : *«Une nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses qui, à vrai dire, n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ; l'autre est le consentement ac-*

tuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis. L'homme, Messieurs, ne s'improvise pas. La nation, comme l'individu, est l'aboutissant d'un long passé d'efforts, de sacrifices et de dévouements. Le culte des ancêtres est de tous le plus légitime ; les ancêtres nous ont faits ce que nous sommes. Un passé héroïque, des grands hommes, de la gloire (j'entends de la véritable), voilà le capital, social sur lequel on assied une idée nationale. Avoir des gloires communes dans le passé, une volonté commune dans le présent ; avoir fait de grandes choses ensemble, vouloir en faire encore, voilà les conditions essentielles pour être un peuple. On aime en proportion des sacrifices qu'on a consentis, des maux qu'on a soufferts. On aime la maison qu'on a bâtie et qu'on transmet. Le chant spartiate : «Nous sommes ce que vous fûtes ; nous serons ce que vous êtes» est dans sa simplicité l'hymne abrégé de toute patrie.

Dans le passé, un héritage de gloire et de regrets à partager, dans l'avenir un même programme à réaliser ; avoir souffert, joui, espéré ensemble, voilà ce qui vaut mieux que des douanes communes et des frontières conformes aux idées stratégiques ; voilà ce que l'on comprend malgré les diversités de race et de langue. Je disais tout à l'heure : *«avoir souffert ensemble»* ; oui, la souffrance en commun unit plus que la joie. En fait de souvenirs nationaux, les deuils valent mieux que les triomphes, car ils imposent des devoirs, ils commandent l'effort en commun.

Une nation est donc une grande solidarité, constituée par le sentiment des sacrifices qu'on a faits et de ceux qu'on est disposé à faire encore. Elle suppose un passé ; elle se résume pourtant dans le présent par un fait tangible : le consentement, le désir clairement exprimé de continuer la vie commune. L'existence d'une nation est (pardonnez-moi cette métaphore) un plébiscite de tous les jours, comme l'existence de l'individu est une affirmation perpétuelle de vie. Oh ! je le sais, cela est moins métaphysique que le droit divin, moins brutal que le droit prétendu historique. Dans l'ordre d'idées que je vous soumetts, une nation n'a pas plus qu'un roi le droit de dire à une province : *«Tu m'appartiens, je te prends»*. Une province, pour nous, ce sont ses habitants ; si quelqu'un en cette affaire a droit d'être consulté, c'est l'habitant. Une nation n'a jamais un véritable intérêt à s'annexer ou à retenir un pays malgré lui. Le vœu des nations est, en définitive, le seul critérium légitime, celui auquel il faut toujours en revenir.

Nous avons chassé de la politique les abstractions métaphysiques et théologiques. Que reste-t-il, après cela ? Il reste l'homme, ses désirs, ses besoins. La sécession, me direz-vous, et, à la longue, l'émiettement des nations sont la conséquence d'un système qui met ces vieux organismes à la merci de volontés souvent peu éclairées. Il est clair qu'en pareille matière aucun principe ne doit être poussé à l'excès. Les vérités de cet ordre ne sont applicables que dans leur ensemble et d'une façon très générale. Les volontés humaines changent ; mais qu'est-ce qui ne change pas ici-bas ? Les nations ne sont pas quelque chose d'éternel. Elles ont commencé, elles finiront. La confédération européenne, probablement, les remplacera. Mais telle n'est pas la loi du siècle où nous vivons. À l'heure présente, l'existence des nations est bonne, nécessaire même. Leur existence est la garantie de la >>>

liberté, qui serait perdue si le monde n'avait qu'une loi et qu'un maître.

Par leurs facultés diverses, souvent opposées, les nations servent à l'œuvre commune de la civilisation ; toutes apportent une note à ce grand concert de l'humanité, qui, en somme, est la plus haute réalité idéale que nous atteignons. Isolées, elles ont leurs parties faibles. Je me dis souvent qu'un individu qui aurait les défauts tenus chez les nations pour des qualités, qui se nourrirait de vaine gloire ; qui serait à ce point jaloux, égoïste, querelleur ; qui ne pourrait rien supporter sans dégainer, serait le plus insupportable des hommes. Mais toutes ces dissonances de détail disparaissent dans l'ensemble. Pauvre humanité, que tu as souffert ! que d'épreuves t'attendent encore ! Puisse l'esprit de sagesse te guider pour te préserver des innombrables dangers dont ta route est semée !

Je me résume, Messieurs. L'homme n'est esclave ni de sa race, ni de sa langue, ni de sa religion, ni du cours des fleuves, ni de la direction des chaînes de montagnes. Une

grande agrégation d'hommes, saine d'esprit et chaude de cœur, crée une conscience morale qui s'appelle une nation. Tant que cette conscience morale prouve sa force par les sacrifices qu'exige l'abdication de l'individu au profit d'une communauté, elle est légitime, elle a le droit d'exister. Si des doutes s'élèvent sur ses frontières, consultez les populations disputées. Elles ont bien le droit d'avoir un avis dans la question. Voilà qui fera sourire les transcendants de la politique, ces infailibles qui passent leur vie à se tromper et qui, du haut de leurs principes supérieurs, prennent en pitié notre terre à terre. « Consulter les populations, fi donc ! quelle naïveté ! Voilà bien ces chétives idées françaises qui prétendent remplacer la diplomatie et la guerre par des moyens d'une simplicité enfantine ». Attendons, Messieurs ; laissons passer le règne des transcendants ; sachons subir le dédain des forts. Peut-être, après bien des tâtonnements infructueux, reviendra-t-on à nos modestes solutions empiriques.

Le moyen d'avoir raison dans l'avenir est, à certaines heures, de savoir se résigner à être démodé. ■

Communiqué de l'Académie de la Carpette anglaise

Le 16 Décembre 2009

PRIX 2009 DE LA CARPETTE ANGLAISE

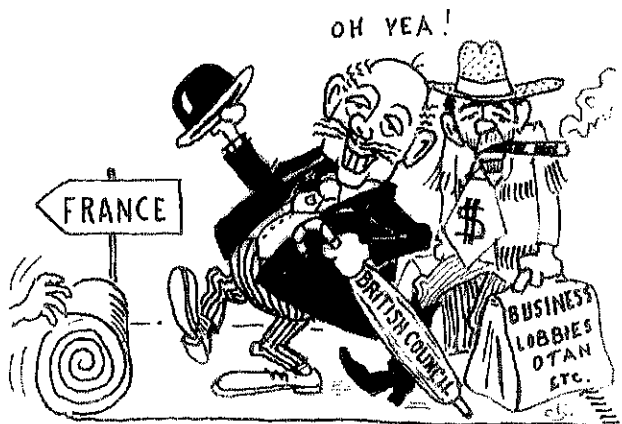
L'académie de la Carpette anglaise (1) s'est réunie le 16 décembre 2009. Le jury, présidé par Philippe de Saint Robert, était composé de représentants du monde associatif (2) et littéraire.

Au premier tour de scrutin, par huit voix contre deux, le prix de la Carpette anglaise 2009 a été décerné, à **M. Richard Descoings**, directeur de l'Institut d'études politiques de Paris, pour imposer des enseignements uniquement en langue anglaise dans certaines filières proposées et pour correspondre en anglais avec le lycée français de Madrid.

troën, la documentation technique et la communication professionnelle.

À titre étranger (3), la Carpette anglaise a été décernée au premier tour de scrutin, par six voix contre quatre, à **M. Jean-Louis Borloo**, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, pour avoir signé, le traité de l'IRENA (International Renewable Energy Agency) dont la seule langue de travail est l'anglais, en invoquant l'urgence, alors que cinq pays importants ne l'ont toujours pas signé.

Anne Cublier, Hervé Bourges, Claude Duneton, Alain Gourdon, Yves Frémion et Dominique Noguez sont membres de cette académie.



Par ailleurs, deux voix ont été attribuées à **Philippe Varin**, président du directoire de Peugeot Citroën, pour promouvoir l'anglais dans le nom de produits de la marque Ci-

1) Le prix d'indignité civique de la Carpette anglaise est attribué à un membre des « élites françaises » qui s'est particulièrement distingué par son acharnement à promouvoir la domination de l'anglo-américain en France au détriment de la langue française.

2) Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française (Asselaf), Avenir de la langue française (ALF), Cercle des écrivains cheminots (CLEC), Défense de la langue française (DLF) et Le Droit de comprendre (DDC).

3) Le prix spécial à titre étranger est attribué à un membre de la nomenclature européenne ou internationale, pour sa contribution servile à la propagation de la langue anglaise.

Contact: Marc Favre d'Échallens, secrétaire de l'académie de la Carpette anglaise. Courriel : parlerfranc@aol.com Académie de la Carpette anglaise, chez Le Droit de Comprendre, 34 bis, rue de Picpus, 75012 Paris.

BILLET SUR LA FRANCOPHONIE

SANTÉ, DÉVELOPPEMENT ET FRANCOPHONIE

Pierre Bertrand, sénateur honoraire

L'Organisation internationale de la Francophonie compte une majorité d'États membres issus de pays en développement, tant en Afrique subsaharienne qu'en Asie du sud-est. On y retrouve les plus fragilisés et les plus touchés par les pandémies mondiales. La Francophonie en est consciente. La mortalité, dans ces parties du monde, y est la plus importante et les épidémies y frappent une population souvent jeune, affectant directement ses forces vives. Les Nations Unies ont ciblé huit buts (Objectifs du Millénaire pour le Développement / OMD) dont trois concernent la santé : d'ici à 2015, abaisser la mortalité infantile, la mortalité maternelle et la propagation du sida. D'autres maladies graves sévissent hélas ! dans les mêmes pays déjà défavorisés : tuberculose, paludisme, poliomyélite. Nous limiterons notre propos au sida, principal responsable des décès par maladie infectieuse, qui tue plus de 3,5 millions d'individus dont 2,5 en Afrique subsaharienne. L'espérance de vie y décroît, particulièrement dans les États francophones, alors qu'elle augmente dans les autres régions du monde...

D'une manière générale, les femmes africaines représentent 60 % des adultes infectés, qui peuvent en outre transmettre leur maladie à leurs enfants (gestation et allaitement). Leur traitement en devient prioritaire. La propagation du sida frappe inégalement l'Afrique de l'Ouest : tandis que la Côte d'Ivoire connaît une augmentation du nombre de malades, il est en régression au Sénégal. Ce pays a été le premier en Afrique, depuis 1998, à privilégier la prévention, la prise en charge gratuite des patients et l'étude médicale en partena-

riat avec l'Agence nationale de recherche sur le sida (ANRS). Cet exemple est suivi par le Burkina-Faso, le Cameroun et le Togo. Les pays francophones de l'océan Indien, Comores et Madagascar, sont relativement épargnés par cette pandémie. En Asie du sud-est, l'extension de la maladie au Viêt-Nam est surtout due aux drogues par injection, engendrant près de 20.000 décès par an. Au Cambodge, il s'en dénombre 15.000 et un millier au Laos. Les statistiques y sont très approximatives.

L'Organisation mondiale de la Santé relève que, dans les pays sous-développés, neuf personnes sur dix ne bénéficient pas du traitement dont elles ont cependant besoin. Six millions de malades y sont en attente de soins, dont 72 % en Afrique subsaharienne. Cette disparité entre le Nord et le Sud a impliqué des mesures d'urgence. La couverture de la thérapie antirétrovirale, estimée à 7% en 2003, est passée à plus de 25 % aujourd'hui. La fourniture de médicaments, le renforcement des soins, la formation des personnels soignants, l'éducation, le dépistage et la prévention se sont grandement améliorés.

Le prix des traitements, bien qu'ayant fortement baissé, reste l'enjeu d'une rude bataille. Voici dix ans, son coût en Europe, avec un produit de qualité, se situait aux environs de 11.000 dollars par patient et par an. Aujourd'hui, une trithérapie similaire frise les 120 dollars. Cette baisse spectaculaire résulte notamment de la capacité de fabrication acquise par l'Inde et le Brésil, qui produisent les médicaments à des prix en moyenne inférieurs de 80% à ceux pratiqués par certains laboratoires. Les pays dés-

hérités sont les premiers bénéficiaires de cette considérable réduction. De nombreuses industries pharmaceutiques ne sont pas restées indifférentes à l'accès le moins coûteux aux médicaments qu'elles produisent en faveur des pays en développement. Depuis dix ans, sept grands laboratoires internationaux se sont associés aux cinq partenaires des Nations Unies (ONU sida, Organisation mondiale de la santé, UNICEF, Banque mondiale, Fonds des Nations unies pour la population) afin d'accélérer la lutte contre le sida. Tous mettent en commun leurs recherches et leurs moyens pour améliorer l'accès aux traitements. Cet effort a porté ses fruits, augmentant les résultats favorables de plus de 121% depuis le lancement de cette initiative, en mai 2000.

L'affaiblissement des populations francophones "adoptives", dû à la maladie, ne peut que compromettre la présence du français dans ces pays. Leur intégration à la Francophonie constitue à l'évidence un précieux et indispensable investissement pour l'avenir. Leur taux de natalité, beaucoup plus favorable que chez nous, doit être sauvegardé, puisqu'il garantit entre autres la pérennité du français : une société minée par les pandémies ne peut que décliner, inexorablement.

Ceci concerne directement la Francophonie.

Source: La Francophonie dans le monde, 2006-2007. Rapport de l'Organisation internationale de la Francophonie.

PETITE CHRONIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Histoire de clés

Pierre Mélot

Voici quatre phrases, présentées en couples, que l'on entend souvent dans la bouche des journalistes de radio, de télévision, dans la presse écrite... Sauf que deux d'entre elles ont cours en France et que les deux autres s'entendent en Belgique.

«La société X a mis la clé sous la porte» - «La société X a mis la clé sous le paillason»

«Cette entreprise construit des maisons clé en main» - «Cette entreprise construit des maisons clé sur porte»

Pour les Français comme pour les Belges — chacun de leur côté —, ces formulations différentes ont la même signification. À savoir pour le premier couple : «La société X a cessé définitivement ses activités et, après s'être débarrassée de la clé, a quitté les lieux pour toujours». Et pour le second : «Cette entreprise se charge de l'ensemble de la construction de la maison, et livre au client un produit fini dans lequel il lui suffit de tourner la clé pour entrer et s'installer».

Là s'arrête la similitude. Car, de chaque côté de la frontière commune, les métaphores choisies par les Français et les Belges relèvent de deux manières différentes d'observer le même processus et, en particulier, le sort réservé à la clé. Autrement dit, où va-t-elle "atterrir", cette clé (dans le premier couple) ? Et qui doit la détenir (dans le second) ?

Il serait intéressant et très instructif de se livrer à une analyse subtile de ces tournures imagées, tant du point de vue sémantique que psychologique. Sans doute verrions-nous alors apparaître au grand jour : dans l'une du définitif (clé glissée sous la porte), dans l'autre du provisoire (clé glissée sous le paillason) ; d'un côté la primauté accordée au client (clé dans la main du propriétaire), de l'autre la facilité que s'octroie l'entrepreneur (clé laissée sur la porte) : tantôt la prudence expérimentée (clé dans la main — sûre — du client), tantôt la confiance aveugle (clé sur la porte — non gardée — de la maison inoccupée).

Mais l'explication véritable de ces différences de formulation réside sans doute ailleurs. Il y a de fortes chances que, comme souvent, nous, Wallons, nous laissions influencer à notre insu par des habitudes langagières et des comparaisons nous venant en droite ligne de la partie flamande du pays. Décidément, le "communautaire" se niche partout ! Pour s'en convaincre, il suffit de méditer la curieuse ressemblance entre «je mets la clé sous le paillason» et «ik leg de sleutel onder de mat». Ou encore entre «j'achète une maison clé sur porte» et «ik koop een woning sleutel op de deur».

Quoi qu'il en soit, contentons-nous aujourd'hui de poser le problème. Et laissons au lecteur le soin d'y réfléchir et de faire son choix. Après avoir examiné, bien entendu, la pertinence des deux métaphores...

Francophonie, vaste programme

Petit jeu pour mieux nous connaître

L'anglais "est" certes une très grande langue... mais "a" aussi une très grande langue ! Tellement grande, notamment dans le jargon informatique, qu'elle en devient franchement envahissante. Pour qui ? Mais, pardi, pour ceux qui veulent bien se laisser envahir...

Voici quelques armes bien affûtées pour lutter contre cet envahissement. Quels termes français (recommandation officielle) utiliserez-vous dorénavant au lieu des termes anglais suivants ?

1. Appareil photo "digital" :

- A. informatique
- B. numérique
- C. digitalisé

3. Global player :

- A. joueur mondial
- B. acteur global
- C. acteur planétaire

5. Billion :

- A. milliard
- B. trillion
- C. million

2. Hacker :

- A. pirate informatique
- B. fouineur
- C. fureteur

4. Peer to peer :

- A. liaison entre pairs
- B. liaison d'égal à égal
- C. liaison poste à poste

Solution p. 23

LES INSTITUTIONS FRANÇAISES (suite)

Pierre Mélot

Poursuivons ici l'examen des diverses collectivités territoriales existant dans la République française (cf. *Wallonie-France* n° 86 et 87).

1985 : Saint-Pierre-et-Miquelon

Saint-Pierre-et-Miquelon (archipel de la côte orientale du Canada, proche de Terre-Neuve) est un ancien DOM (département d'outre-mer). D'abord érigée en «collectivité territoriale de la République française» en 1985, il a, depuis 2003, le statut de collectivité d'outre-mer (COM), sous le nom de «collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon», et son statut de 1985 a été actualisé en 2007. Son conseil territorial exerce les mêmes compétences que les autres conseils régionaux et généraux (départementaux) à quelques exceptions près. En revanche, il dispose d'importantes compétences consultatives. Il doit par exemple donner son avis sur tout projet de loi, ordonnance ou décret, concernant des dispositions particulières à l'archipel.

1991 : la Corse

La Corse (île du nord de la mer Méditerranée) a déjà été dotée en 1982 d'un statut spécial, mais son application s'est révélée insatisfaisante. En 1991, un nouveau statut (dit statut Joxe) met en place l'exemplaire unique d'une collectivité territoriale : «la collectivité territoriale de Corse» (CTC). Il s'agit d'implanter des institutions (Assemblée de Corse, conseil exécutif et conseil économique, social et culturel) permettant une responsabilité effective des élus locaux afin d'aller plus loin dans le sens de l'autonomie de gestion. En 2002, la loi a complété ce statut en renforçant ses compétences et en reconnaissant à la CTC un pouvoir d'adaptation des règlements nationaux après y avoir été habilité par le législateur.

1996 : la Polynésie française

Depuis 1996, la Polynésie française (archipel du centre de l'océan Pacifique) est dotée d'un statut particulier d'autonomie. Il lui donne les compétences nécessaires à son développement économique et social, à l'exclusion de celles relevant de l'État, et établit des institutions spécifiques au territoire. Cependant, depuis 2004, la Polynésie française est dotée d'un nouveau statut renforçant encore son autonomie. Elle est qualifiée de «pays d'outre-mer au sein de la République» et se gouverne librement par des représentants élus et par la voie du référendum local.

1999 : la Nouvelle-Calédonie

Depuis 1998, la Nouvelle-Calédonie (îles de l'ouest de l'océan Pacifique, à l'est de l'Australie) est dotée d'un statut transitoire en attendant qu'elle se détermine, à partir de 2014, entre l'indépendance et un gouvernement autonome. Des institutions spécifiques lui ont été accordées, une nouvelle répartition des compétences avec l'État a été définie et une citoyenneté calédonienne a été établie. La révision constitutionnelle de 2007 précise la définition du corps électoral amené à participer aux élections de Nouvelle-Calédonie de 2009 et 2014.

2001 : Mayotte

Mayotte (îles de l'ouest de l'océan Indien entre l'Afrique et Madagascar) est une collectivité territoriale à statut particulier depuis 1976. La loi a modifié son statut en 2001 et a établi la «collectivité départementale de Mayotte». La révision constitutionnelle de 2003 en a fait une collectivité d'outre-mer sous le nom de «collectivité départementale de Mayotte». Après son renouvellement en 2004, l'exécutif du conseil général (Assemblée de Mayotte), jusqu'alors détenu par le préfet, a été transféré au président du conseil général. Depuis 2008, le conseil peut, par résolution, modifier le statut de Mayotte lui permettant d'accéder au régime des DOM-ROM (département/région d'outre-mer) (cf. *Wallonie-France* n° 84, p. 23).

2003 : création des collectivités d'outre-mer

Les collectivités d'outre-mer (COM) sont des anciens territoires d'outre-mer (TOM) — Polynésie et Wallis-et-Futuna (archipel de Polynésie) —, ou des anciennes collectivités à statut particulier — Saint-Pierre-et-Miquelon et Mayotte, et des anciennes communes — Saint-Martin et Saint-Barthélemy (îles des Antilles proches de la Guadeloupe, océan Atlantique). Elles ont toutes des statuts différents afin de tenir compte de leurs intérêts propres. Les lois et décrets de la République s'y appliquent sous certaines conditions fixées par la loi organique définissant leur statut. Certaines sont dotées de l'autonomie (ex. : la Polynésie française, Saint-Pierre, Saint-Barthélemy).

2007 : les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)

Anciens territoires d'outre-mer (TOM), les TAAF (îles Kerguelen, Crozet, Saint-Paul, Nouvelle-Amsterdam, Terre Adélie, sud de l'océan Indien et océan Antarctique) constituent une collectivité dite *sui generis* car elles ne rentrent dans aucune catégorie juridique de collectivité existante. Bien qu'anciens TOM, elles ne sont pas transformées en collectivités d'outre-mer (COM). Elles forment un «territoire d'outre-mer» au sens de territoire situé outre-mer ; leur personnalité morale est explicitement affirmée, leurs institutions sont actualisées, tout comme leur régime législatif entré en vigueur en 2008.

(Source : *La documentation française*).

Présenter en détail les divers statuts sous lesquels se gouvernent les **collectivités territoriales françaises** n'est pas chose aisée. Nous nous sommes risqués, dans cette série de trois articles, à un survol à très haute altitude qui, nous l'espérons, permettra au moins de dégager une idée maîtresse : **la France n'est pas — loin de là — ce bloc monolithique que bon nombre de Belges imaginent**. Au contraire, la souplesse politique et administrative est de mise quand il s'agit d'organiser la vie de sociétés aussi différentes et éloignées l'une de l'autre que le sont celles d'Île-de-France et de Guyane, de Saint-Pierre-et-Miquelon et des TAAF.

Puissent nos concitoyens wallons ne pas douter de la création d'un statut approprié à notre Région lorsque viendra pour elle le moment de rejoindre la République ! ■



Fin de race

Sortirons-nous de la glaciation politique en 2010 ? Voilà deux ans et demi que de crisettes ministérielles en non-décisions (appelées dialogues dans le jargon du sérail), l'échéance institutionnelle a été reportée avec toutes les ficelles de ceux qui conspirent à ne rien changer. Mais la banque se réchauffe, même loin du Groenland. À dix-sept mois de la fin de la législature, nos campeurs sur un iceberg ont encore un plan : franchir la passe dangereuse du premier semestre pour s'abriter derrière le palladium d'une présidence européenne qui, croient-ils (Danois et Néerlandais furent moins crédules dans le passé), les préservera d'un trop rapide retour aux urnes. Ensuite, ma foi, il ne vaudra plus la peine de hâter les élections : encore quelques mois de gagnés ! C'est ainsi que l'on raisonne dans notre particratie. Oh ! le coup est jouable. Les expédients s'épuisent, mais il en reste deux ou trois qui permettraient d'ajourner la grande épreuve de force... à moins que la Flandre, se fâchant tout rouge, ne fasse fondre la neige en avance sur l'été. Improbable ? Nullement.

Si l'on doutait de la décrépitude du Système, le retour en piste de vieux canassons comme MM. Martens et Dehaene serait bien propre à la confirmer. Notez qu'il y a de quoi s'inquiéter de leur popularité dans les partis francophones car ces deux Flamands ne vivent pas sur Sirius ; ils ont le point de vue de leurs compatriotes sur les objets les plus immédiats du débat communautaire. Au lieu de cela, on a senti nos chers élus frissonner à la vue de M. Leterme revenant aux affaires. L'homme s'est pourtant belgifié pendant son exil du "seize" et il laisse prudemment à l'heure où j'écris, M. Dehaene remuer les pincettes dans le brasero de BHV. Retenons quand même ceci, qui n'est pas neuf, mais qui est toujours instructif : dans le cadre belge, Wallons et Bruxellois doivent souffrir d'être gouvernés par quelqu'un qu'ils ne veulent pas.

Avec un art consommé de la tactique gradualiste, les Flamands concentrent leurs feux sur l'arrondissement Bruxelles-Hal-Vilvorde. L'enjeu, il est vrai, est de la plus grande importance. Si la scission se fait selon leur volonté, la frontière de leur futur État cernera définitivement Bruxelles. Très vite, sous tous les prétextes techniques et pratiques, ils exigeront de nouveaux pouvoirs dans la capitale, dont on est déjà en train d'estomper la francophonie sous une grosse couche de vernis prétendument multiculturel. À terme, on pourrait alors craindre la perte d'une des grandes places stratégiques du monde français, et, pour la Wallonie, d'un partenaire indispensable. Nous sommes séparatistes, mais pas à ce prix-là ! Malheureusement, il est exact que notre population ne comprend pas grand-chose à une querelle d'apparence anodine et d'une formulation complexe. La Flandre a donc des raisons d'escompter notre lassitude, au besoin en faisant miroiter l'une ou l'autre compensation de vingt-cinquième ordre. Nos dirigeants sont certes mieux informés, mais leur belgicisme, qui nous a déjà fait tant de mal, les in-

cite en permanence à la soumission. Ne clament-ils pas sur tous les toits que la priorité est à l'économique et au social ? On leur donnerait raison s'ils n'envisageaient pas la chose sous un angle belge dont rien de bon ne peut sortir. Rappelons-nous comme leurs devanciers ont laissé dégringoler la Wallonie d'un rang enviable dans la puissance industrielle mondiale à la quasi-mendicité vis-à-vis de la marâtre flamande. Rappelons-nous la fermeture trop précipitée de nos mines, les amputations de notre sidérurgie, les sacrifices consentis au moloch portuaire anversoïse, le retard pris dans l'exploitation des nouvelles technologies, l'abaissement de notre agriculture, le long délabrement de nos infrastructures. Tout cela au nom de la "globalité" économique du royaume, avec des règles de calcul faisant invariablement passer nos priorités derrière celles du Nord. De prévision, de planification, il n'y en eut point et l'Europe maastrichtienne, nous plongeant dans le laisser-faire et dans la compression de l'instantané, a trop longtemps aggravé les choses.

Les gouvernants wallons sont-ils devenus meilleurs ? Ils serait sot de nier que le fédéralisme ait injecté la contrainte régionale dans les prises de décisions et ce fut la gloire de M. Spitaels de l'avoir négocié à notre avantage, dans un esprit débelgicanisé. Le plan Marshall est un bel échantillon des fruits de cette autonomie limitée, mais le fédéralisme aurait dû être géré comme une étape vers l'émancipation complète, dès lors que l'on proscrivait un retour en arrière. C'est d'ailleurs bien ainsi que le conçoivent les Flamands, freinés seulement par leurs visées sur Bruxelles. Tous les grands leviers de l'action macro-économique et financière nous échappent encore, sans parler du pouvoir monétaire absurdement cédé à une Banque centrale européenne figée dans l'orthodoxie la moins idoine à rencontrer les nécessités du moment (la France et l'Allemagne, heureusement, commencent à faire fi de ses fatwas). La Flandre nous impose ses propres réponses stratégiques à la crise jusque dans la gestion de la dette et dans le démantèlement des services publics, si indispensables à la Wallonie.

Une vision correcte de l'économique et du social doit donc englober l'institutionnel. Professer que ce dernier domaine est un luxe que n'autorisent pas nos vrais besoins est une nouvelle forfaiture qui mène tout droit à de nouveaux marchés de dupes. Un peu atténués par la crise mais toujours réels, les signes du redressement wallon permettent même de préparer la sécession avec plus de hardiesse qu'il y a dix ans encore. Les Flamands ne conviennent-ils pas que l'amenuisement rapide de leurs transferts financiers vers le Sud modifie le rapport des forces en profondeur. Et pourquoi ne pas les croire quand ils énoncent cette vérité élémentaire que nos situations si différentes appellent des traitements très différents ?

Au fond, le problème le plus grave de la Wallonie est celui que pose sa classe politique. Le scrutin de liste à la proportionnelle perpétue la rente de trop d'élus usés jusqu'à la corde et condamne les états-majors à nouer des alliances génératrices d'absurdes fractionnements de compétences et de lenteur dans les décisions. Ajoutez-y l'interdiction du référendum sous toutes ses formes et vous aurez l'explication à peu près complète du faible pouvoir d'influence de l'électeur sur ce qui le concerne. Le mécontentement populaire qui s'entle fera-t-il craquer les >>>

coutures de ce régime stérile ? Ou la fin de celui-ci sera-t-elle hâtée par la nouvelle génération de partitocrates où le talent et l'énergie semblent mieux représentés que dans l'ancienne ? Ne nous cachons pas qu'il y faudra, de toute façon, une commotion provoquée par la soudure des urgences.

En somme, 2010 ménage les possibilités que 2009 n'a pas

instruites dans l'histoire. Autant que les progrès de l'esprit public, les pannes du Système vont multiplier les occasions de répudier un passé de déclin et de scandales. Souhaitons que la Wallonie les saisisse comme je saisis, chers membres et lecteurs de Wallonie Libre, celle de former pour vous et les vôtres mes meilleurs vœux de bonheur sur le seuil de l'an nouveau.

Jacques Rogissart

La situation politique au jour le jour

■ **16 octobre** — Pour avoir osé braver M. Reynders, Mme Christine Defraigne reçoit la monnaie de sa pièce. Elle est débarquée de la présidence du groupe du MR au Sénat. La décision a été prise par ledit groupe avec l'aval du président à n'en pas douter. La sanctionnée fait savoir haut et fort qu'elle n'en restera pas là.

Le PDG du groupe EDF-Suez déclare qu'il ne paiera pas un centime des 500 millions d'euros (dont 250 pour développer les énergies renouvelables) que le gouvernement belge entend prélever dans sa caisse en 2009. Grand coup de canif dans le budget de l'équipe Van Rompuy. Certes, elle s'y attendait et y pourvoira. Étrange gestion... et bonne question : y a-t-il d'autres postes fictifs dans ses comptes ?

Pendant ce temps, le Premier ministre essaie de déminer le champ de bataille de BHV. Il songe à créer un comité de "sages" (ne riez pas) qui devrait trouver une solution pour le printemps. Déjà très mou dans la défense de la cause francophone, M. Philippe Moureaux professe qu'il faudra faire des compromis avec les Flamands. Espérons, au vu de son passé, qu'il ne revienne pas autour du tapis !

■ **19 octobre** — Une quarantaine de parlementaires du MR demandent par lettre à M. Reynders — en fleurissant d'avance la tombe qu'ils lui préparent — de remettre sa présidence en jeu dans les deux mois et d'ouvrir un vrai dialogue sur la stratégie du parti et les causes de son échec électoral. Au passage, ils égratignent le FDF, fidèle au président, qui ne s'est pas concerté avec ses partenaires avant d'envoyer son extension en Wallonie. Parmi les signataires, figurent les Michel, qui sortent complètement du bois, Mme Defraigne (évidemment) et des élus influents, tels que MM.

Serge Kubla, Willy Borsus, Olivier Chastel, etc. Au total, font-ils observer, ils représentent 762.000 voix de préférence. M. Reynders ignore leur ultimatum.

Au CDH, moins de turbulence mais une lutte feutrée pour la succession de Mme Milquet. Celle-ci s'efforce, non sans mal, de mettre en selle son favori, le ministre régional Benoît Lutgen.

■ **21 octobre** — Réponse du berger à la bergère : M. Reynders se fait remettre une lettre de soutien signée par 139 personnalités du MR, dont 3 ministres et 46 parlementaires en activité. Comme ses adversaires ne remettent pas en cause l'unité du parti, il renoue lui-même le dialogue. Mais s'il n'y a pas cassure, la fêlure demeure. Le plus curieux est que les deux parties se donnent à qui mieux mieux un visage social. M. Reynders, prêt naguère à pactiser avec M. Aernoudt, y a mis du sien. Le front communautaire s'anime brusquement. Le Parlement flamand vote un décret qui réserve à sa Communauté l'inspection des écoles primaires francophones de la périphérie bruxelloise. L'initiative vient de la NVA et l'on ne peut donc croire le ministre régional de l'Éducation Pascal Smet (SP.A) qui nie catégoriquement une quelconque atteinte à leur enseignement en français. Selon lui, le texte ne visera qu'à confirmer les prérogatives de ladite Communauté en matière de contrôle de la qualité de l'enseignement. Pourquoi dès lors cet oukase superflu ? Les partis francophones ne sont pas dupes et annoncent un recours devant la Cour constitutionnelle.

■ **22 octobre** — On apprend que la Communauté germanophone déclenchera le 26, non sans un vif débat intérieur, la sonnette d'alarme qui ajourne le débat à la Chambre sur le

sort de BHV. « Dans l'intérêt de la Belgique », dit-on à Eupen. Pas sûr. Beau coup de M. Van Rompuy. Il boucle un accord avec EDF-Suez au terme duquel le groupe français s'engage à payer à l'État belge de 215 à 245 millions d'euros par an, entre 2010 et 2014. Quant aux 500 millions réclamés pour 2009, leur paiement sera prescrit par une loi... mais il y aura matière à discussion. Une loi facultative, en somme. Vous dites bizarre ?

■ **23-25 octobre** — M. Reynders poursuit ses consultations avec les différentes factions de son parti. À l'entendre, tout le monde est d'accord pour travailler à un nouveau déploiement du MR, sous sa présidence (à souligner !). On entend des murmures dans les rangs de ses adversaires, mais le président semble garder la main.

Le sénateur-maire de Waterloo Serge Kubla s'en prend au FDF qui, selon lui, joue bande à part et dont il n'admet pas la volonté de s'étendre en Wallonie. En s'attaquant à M. Maingain, il se cogne aussi à M. Reynders.

Le VLD "ouvert" perd l'influent Patrick Van Krumkelsven, ancien président de la *Volksunie*. Il démissionne parce qu'il se dit écœuré par la politique politicienne et déçu par son parti.

■ **26 octobre** — Comme promis à M. Van Rompuy, le Parlement germanophone déclenche une nouvelle procédure de conflit d'intérêts à propos de BHV. Encore quelques mois de gagnés pour le gouvernement fédéral à la grande fureur des nationalistes flamands qui, la veille, avaient manifesté à Eupen pour adjoindre les germanophones de ne pas se mêler de l'affaire. Point de vue d'ailleurs partagé par nombre de ces derniers. Au MR, il se confirme que >>>

M. Reynders reste le patron et que le clan Michel n'est pas arrivé à ses fins ! Mais il a dû faire des concessions non négligeables. D'abord, il accepte de quitter la présidence, non en 2012, terme de son mandat, mais au lendemain des élections législatives de 2011. Ensuite, une 4^e vice-présidence (ajoutée à celles détenues par le FDF, le MCC et les germanophones) est instituée et confiée au chef de groupe au Parlement wallon Willy Borsus, issu des mutins. Il s'occupe des affaires régionales (donc aussi du communautaire, sauf malentendu) et locales. Enfin, si l'on n'entend pas consulter la base sur l'organisation du parti, les organes de décision se réuniront chaque semaine et l'on peut gager que M. Borsus y exercera son influence.

La presse du Nord et du Sud fait écho à un rapport émanant de l'Institut national d'assurance maladie-invalidité qui dissipe un mythe flammingant : non seulement la Flandre ne subventionne pas les soins de santé en Wallonie, mais le patient wallon coûte, en moyenne, légèrement moins cher au dit Institut.

■ **27 octobre** — Encore un coup dur pour M. Reynders ! On apprend qu'un haut fonctionnaire du ministère des Finances a fait perdre 110 millions d'euros à l'État. Négligence ou fraude ? L'enquête l'établira, mais il s'avère une fois de plus que le département est mal géré par le président du MR.

■ **1er novembre** — La NVA annonce un recours en justice pour attaquer la décision du Parlement germanophone et empêcher le Parlement bruxellois de faire de même le moment venu.

■ **5 novembre** — Grève des chemins de fer. Les cheminots protestent contre un autre méfait de l'eurocratie : la filialisation de B-Cargo (le département fret de la SNCB) où ils voient, non sans raison, un début de privatisation.

La rumeur enfle : M. Van Rompuy a de bonnes chances de devenir le premier président du Conseil européen. M. Sarkozy et Mme Merkel lui ont fait savoir, le 2, qu'il était leur candidat. Cela grenouille ferme dans la partitocratie pour savoir qui deviendrait Premier ministre. Le choix appartenant au CD&V, M. Leterme en

frémit d'aise. Les francophones, auxquels il a laissé un très mauvais souvenir, préféreraient M. Dehaene. Belle alternative en vérité ! Et puis ce coup de pub : le MR revendique la place au prétexte que la famille libérale est la première du royaume.

■ **12 novembre** — Le député fédéral Denis Ducarme (MR) évoque quelques grandes turpitudes flamandes du contentieux communautaire pour conclure qu'un Flamand qui présiderait le Conseil européen n'y aurait pas sa place. Son parti ne le suit pas. C'était quand même bien envoyé !

■ **13 novembre** — Le ministre régional bruxellois des Travaux publics Brigitte Grouwels (CD&V) fait savoir, lors de l'émission *Questions publiques* de la RTBF, que les Flamands ne provoqueraient pas une crise ministérielle de la Région si le Parlement de celle-ci déclenche à son tour, l'an prochain, le conflit d'intérêt sur BHV. De la part d'une flaminguette aussi pointue, ce n'est pas rien.

La direction du FDF est belge comme celle des autres partis francophones. Le président Maingain confirme dans *Le Vif/Express* son "attachement" à la Belgique. Mais, contrairement à MM. Moureaux et Marcourt (PS) il a la prudence de ne pas annoncer d'avance une concession sur BHV.

■ **15 novembre** — Des milliers de militaires et de retraités de l'armée manifestent contre la réorganisation de celle-ci selon le plan du ministre Pieter De Crem (CD&V). Elle entraînerait la fermeture de 23 installations et la mutation de quelque 5.000 personnels, avec les conséquences économiques et sociales que l'on imagine. Certains font valoir que la Wallonie sera plus pénalisée que la Flandre. Le PS, qui avait d'abord souscrit au plan, commence à se réveiller sous l'aiguillon des syndicats.

D'autre part, le ministre doit défendre son projet de service militaire d'un an pour de jeunes volontaires. Son prédécesseur André Flahaut s'émue à l'idée que ceux-ci pourraient être envoyés en opération : il n'a jamais pensé, lui, qu'un soldat peut, le cas échéant, partir à la guerre ! Il y a cependant une lueur de bon sens dans ses sottises criti-

ques : on peut craindre que ces recrues ne soient pas suffisamment formées pour affronter les combats.



■ **19 novembre** — Alle(i)luia ! M. Van Rompuy est nommé président du Conseil européen à partir du 1^{er} janvier. Toute la Belgique officielle et la presse conformiste en jouissent de plaisir, sans trop s'arrêter au fait que, dans les opinions publiques étrangères, on croit à une blague belge tant le personnage est peu connu.

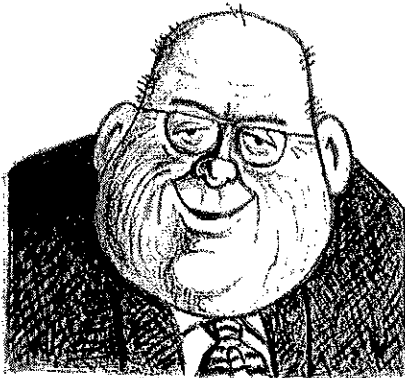
■ **20 novembre** — Cependant, le premier parti de Flandre est conscient des difficultés soulevées par le retour de son champion M. Leterme qui a perdu beaucoup de crédit auprès des nationalistes flamands. Il laisse le roi désigner un démineur en la personne de l'ancien Premier ministre Wilfried Martens, très apprécié au Palais, pour son belgicisme intégral (quoique naturellement orienté vers le Nord) et par les partis du Sud toujours en quête d'un bon pasteur flamand. Mission du bonhomme : trouver une méthode pour la reprise du dialogue. On en est là !

■ **23 novembre** — M. Martens n'a pas fait merveille. Les Flamands et certains socialistes voudraient écarteler M. Maingain, jugé trop dur (on croit rêver !). Le président du FDF lance un avertissement solitaire aux francophones : capituler sur BHV ne mettrait pas fin aux prétentions de la Flandre. Un point d'accord unanime : les présidents de partis doivent conduire les pourparlers.

Mais, nouveau coup de tonnerre, notre royal Albert remet en selle un autre vétéran : M. Jean-Luc Dehaene soi-même. Pour faire quoi ? Rien moins que la préparation, pour les autres, du dossier institutionnel. Les francophones applaudissent : >>>

leur ouvre-t-on la porte d'un "compromis" à la flamande — pour sauver leur *België* ? M. Leterme, qui avale toutes ces couleuvres, exprime son accord avec toute l'ostentation dont il est capable.

RIEN DE TEL QUE LES VIEUX
FLAMANDS POUR COUILLONNER
LES FRANCOPHONES.
QUESTION D'EXPÉRIENCE !



■ **25 novembre** — Il redevient Premier ministre. La poisse le poursuivant, sa déclaration gouvernementale est publiée sur Internet avant qu'il l'ait lue au Parlement... où certains ont le mauvais goût de s'en offusquer. Il y est question surtout d'apaisement, de stabilité, mais aussi, ce qui dénote la belgification du personnage, d'ambition pour "notre pays". Ruse du félin qui fait semblant de dormir avant de bondir sur sa proie ou résignation sincère au politiquement correct du belgicisme ? Il est remplacé aux Affaires étrangères par le ministre régional bruxellois Steve Vanackere (CD&V).

■ **26 novembre** — MM. Mischkaïl Modrikamen, l'avocat des actionnaires rebelles de Fortis, et Rudy Aernoudt, ressuscité d'entre les morts politiques, lancent une nouvelle formation, appelée par antiphrase "parti populaire — *personen partij*" (elle est bilingue), ultralibérale, ultrabelgicaine et ultra-europophile tendance Maastricht. Ses fondateurs espèrent débaucher l'électorat de la famille libérale.

■ **27 novembre** — Encore une victoire européenne pour la Flandre : M. Karel De Gucht obtient le portefeuille lourd du Commerce dans une Commission plus néolibérale que jamais. Des francophones se réjouissent de cette distinction accordée à un Belge, fût-il flamingant pointu. Évidemment, vu comme ça...

L'hémorragie des emplois continue et elle affecte plus la Flandre que la Wallonie. DHL, par exemple, veut rapatrier 788 postes de travail de Diest en Allemagne. On s'attend à la perte de 65.000 emplois dans le royaume pour cette année et ce n'est pas fini. Alors, priorité aux problèmes économiques et sociaux comme le proclament le Gouvernement et les partis francophones ? Oui, à condition de bien voir qu'ils sont indissolublement liés au problème communautaire. Libérale ou dirigiste, la Flandre ne se fera pas faute de nous le rappeler. La Chambre investit M. Leterme.

■ **28 novembre** — Méchants remous au sommet du *Vlaams Belang*. Sous la présidence de M. Bruno Valkeniers, sa nouvelle direction amorce un virage vers le centrisme pour faciliter la rupture du "cordon sanitaire". Certains réagissent durement, tels l'ancien président Frank Vanhecke, le directeur des éditions du parti Van Overmeire, la populaire Marie-Rose Morel et quelques autres cadres influents qui claquent la porte. Cela sent mauvais pour une formation qui, semble-t-il, décline au profit de la NVA et la *Lijst Dedecker*.

■ **29 novembre** — Le ministre président flamand lance un plan d'appui à l'économie régionale de 800 millions d'euros. Il faut remarquer son amertume envers les sociétés multinationales sur lesquelles la Flandre a beaucoup compté. Le libéralisme à tout-va n'est plus de saison, même chez elle. Dans la foulée, M. Peeters réclame à nouveau la régionalisation de la politique de l'emploi dont il estime avoir besoin pour enrayer le repli qui se dessine. Ce n'est pas aux séparatistes wallons de lui donner tort !

■ **1^{er} décembre** — Le Parlement de la Communauté française reçoit le ministre flamand de l'Enseignement Pascal Smet qui lui explique benoîtement que l'inspection par son personnel des écoles francophones de la périphérie bruxelloise ne change rien à leur statut. Si nos élus n'ont pas encore compris que, pour la Flandre, tout découle du principe de la territorialité...

■ **3 décembre** — Interviewé par *Le Soir*, le président de la NVA Bart De Wever interpelle durement les francophones : il faut scinder BHV sans contrepartie. Puisqu'ils aiment tant

la Belgique, ajoute-t-il avec malice, qu'ils en paient le prix ! Sinon « *un esprit révolutionnaire soufflera en Flandre* ». Tant mieux : levez-vous, orages désirés !

■ **Les jours suivants** — Le MR attaque le gouvernement Demotte sur les chiffres de son budget. M. Bor-sus, qui mène l'offensive, fait observer que trop de données ont été omises dans le calcul, notamment celles relatives à des établissements publics de la Région.

■ **11 décembre** — Le duo Milquet-Lutgen emporte haut la main (87% des voix) l'élection interne pour la présidence du CDh. Un unitariste flamand, M. Jan Lippens recueille 13% des suffrages, ce qui confirme la présence d'un noyau dur de belgicains dans l'ex-PSC.

Mme Milquet a un autre chat à fouetter, cette fois en tant que ministre de l'Emploi. À l'initiative de son ministre régional Philippe Muyters (NVA), le gouvernement flamand menace de déclencher la procédure de conflit d'intérêts si elle ne révisé pas son plan de soutien à l'emploi, trop peu en prise, selon lui, avec les besoins de la jeunesse thioise. Mme Milquet proteste qu'elle avait l'accord de tous les partenaires sociaux et de tous les partis représentés au gouvernement fédéral (donc pas de la NVA !). Elle estime avec raison que la manœuvre fait partie, comme autour du dossier BHV, d'une stratégie offensive contre les francophones.

■ **12 décembre** — À 34 ans, M. Alexandre De Croo, fils d'Herman, est élu président du VLD. Il l'emporte sur le candidat soutenu par l'appareil, y compris par M. Verhofstadt et le ministre régional Marino Keulen. Il a très peu d'expérience politique, mais il a séduit par sa volonté de changement. Belgicain comme son père, il a malheureusement aussi de quoi plaire aux partocrates francophones.

■ **15 décembre** — M. Leterme s'interpose comme Zorro entre Mme Milquet et M. Muyters. Tout s'arrange, moyennement une rallonge au plan de l'emploi. La Flandre se calme.

À la Communauté française, les partis de la majorité s'accordent sur les inspections scolaires. Sortie du marécage ? Il est un peu trop tôt pour le dire. (à suivre)



ÉPINGLE DANS LA PRESSE

Revoilà Adolphe...

où on ne l'attendait pas ! En effet, le 24 octobre, *Le Soir* relate une affaire pour le moins curieuse : l'autorité communale de Verviers s'est vue contrainte de supprimer l'usage de locaux de l'ancien hôtel de ville de Petit-Rechain aux scouts de l'unité Saint-Martin.

Outre le capharnaüm perpétuel qui y régnait, il leur était reproché d'avoir accroché au mur un portrait... d'Adolphe Hitler !



Ignorance crasse de l'histoire ? Provocation imbécile ? Admiration pour le sinistre moustachu ? Allez savoir ce qui se passe dans la cervelle de certains disciples de Baden-Powell ?

Prudence commerciale

Intermarché, l'une des grandes chaînes de distribution françaises, entend développer son réseau de points de vente hors de l'Hexagone, notamment en Belgique. Chose à souligner toutefois, l'extension en Flandre est mise "en veilleuse" !

Explication d'Hubert Royen, l'administrateur délégué d'Intermarché Belgique (*Le Soir*, 24/25.10) : «*Nous préférons d'abord nous renforcer en Wallonie. Notre culture d'entreprise, notre enseigne, nos marques..., tout est très français et les Flamands ont du mal à s'adapter à cela. Si on veut véritablement attaquer le marché flamand, il faudra réfléchir à un autre type de formule.*»

Manière élégante de reconnaître qu'il y a bien, en Belgique, deux sensibilités différentes lorsqu'il s'agit notamment de la France. Bonne réflexion, MM. les Mousquetaires, et, en attendant, bonne continuation en Wallonie !

Jean Defraigne persiste et signe

Le Ministre d'État n'a jamais caché ses sympathies rattachistes. D'ailleurs, il a accepté pendant de longues années de parrainer notre revue, mais aussi d'y contribuer par la plume. Dans une interview donnée à *La Dernière Heure* (08.11), il réaffirme ses convictions rattachistes et répond que, si la Belgique éclatait (ce qu'il ne souhaite pas), «*la Wallonie devrait devenir une région de France. Il y va de son intérêt. Parce que, si la Wallonie devenait indépendante, elle serait moins importante que le Grand-Duché.*»

Curieux silence

À l'intention de nos lecteurs de France qui peut-être ignorent cette bonne nouvelle :

«*CHAMPION du monde ! Mais personne n'en parle. ... Au classement de l'institut (espagnol) SCImago, qui recense le nombre de publications d'articles scientifiques dans des revues de haut niveau, notre CNRS national vient d'être classé premier parmi 2.000 organismes de recherche. Loin devant Harvard, Oxford, la Nasa ou IBM...*».

Par esprit de neutralité, nous ne reproduisons pas ici le commentaire ironique du *Canard enchaîné* (18.11) qui a remarqué la discrétion de violette de toutes les autorités politiques françaises — mais aussi du CNRS ! — à propos de ces "fleurons de notre identité nationale". Un CNRS qui, selon certaines mauvaises langues, serait en passe d'être démantelé.

Discours sur la méthode (belge)

Le 20 novembre, au JT d'ARTE, on s'est fait du mouron à propos de la nomination d'Herman Van Rompuy à la tête de l'Europe. Sans doute, l'homme a-t-il réussi «*à apaiser les tensions entre Flamands et francophones*» (en réalité, à les mettre au frigo !), mais pour juger la suite, on attendra...

Pour lui succéder, un Leterme bis ? Les doutes abondent. Heureusement, Laurette Onkelinx apparaît à l'écran et «*se montre confiante*». Afin d'éviter une nouvelle crise, rien de tel que l'élaboration d'un (énième) «*projet collectif*». Et puisque «*les Belges comptent sur le Roi*» (dixit le présentateur allemand) pour arranger une fois de plus les bidons de son petit Royaume, c'est comme si c'était fait.

En d'autres mots, il s'agit simplement (*sic*) d'appliquer «*la méthode Van Rompuy sans Van Rompuy*». Simple comme bonjour.

On a la frite !

Enfin, une bonne nouvelle pour les belgicains ! Selon la presse du 21 novembre, c'est grâce à l'énergie du ministre wallon de l'environnement Benoît Lutgen qu'un miracle va s'accomplir : avec 10 ans de retard sur la Flandre certes, la Wallonie aura sa semaine consacrée à la gloire de la pomme de terre frite. Et les Bruxellois ne seront pas en reste puisque, déjà en 1820, on vendait des frites dans les rues de leur bonne ville !



Qui osera encore parler de dissensions communautaires ? La frite refait l'union des Belges. Vive la patate nationale et merci à Benoît !

Fierté "nationale" ?

Vincent de Coorebyter exprime au *Soir* (24.11) le trouble qui le taraude. Au positif, la fierté des Belges au vu de la promotion européenne de Dom Herman, voire le rappel du "génie national", accoucheur d'innombrables compromis "à la belge", suscitant l'admiration du monde entier. Au négatif, «*l'inquiétude qui étreint la Belgique à l'idée d'une nouvelle crise majeure, celle qui pourrait survenir*» si le problème de BHV n'était pas résolu. Et le directeur général du CRISP d'appeler Jürgen Habermas à la rescousse. Que dit le philosophe allemand ? Il soutient que, pour réussir une négociation difficile, il est impératif que la franchise des deux parties soit totale «*sans quoi l'accord (alors entaché de non-dits) aura été obtenu frauduleusement et fera place à une crise profonde une fois que les mobiles tactiquement dissimulés éclateront au grand jour.*»

La Belgique sera-t-elle à la hauteur de sa réputation ? se demande M. de Coorebyter.

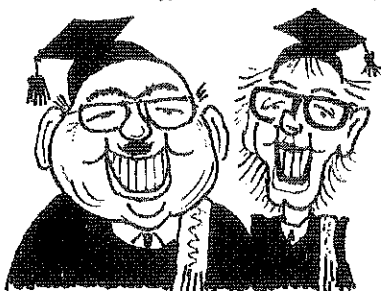
>>>

En tout cas, en homme averti, il se refuse à prédire ce qui va se passer dans quelques mois. C'est, en effet, plus prudent !

La Belgium repensée

Le 17 décembre, les "crânes d'œuf" de plusieurs universités belges se sont retrouvés à Bruxelles afin de passer au peigne fin deux projets de refonte de la loi de financement des Régions et Communautés, le premier émanant de la *Katholieke Universiteit Leuven (KUL)* et le second, des Facultés Notre-Dame de la Paix à Namur (FNDP).

WE'RE RETHINKING BELGIUM!



Le but de Re-Bel (c'est leur nom) : repenser la Belgique (*sic*). Et devinez en quelle langue ont débattu ces bons Belges touchés par la grâce ? En anglais, *of course* !

Sans doute avaient-ils peur de louper la moindre nuance du jargon juridico-financier exprimée en néerlandais ou en français, tandis que tout devenait lumineux (par l'opération du *Holy Ghost* ?) dans la langue de Charles Darwin ! Beau cas de mutation intellectuelle.

«À Bruxelles, le français "file à l'anglaise"»

C'est sous ce titre, repris à la brochure publiée par la Maison de la Francité (1), que Jean-Pierre Stroobants a écrit dans *Le Monde* (15.12.09) un diagnostic plutôt sombre de la situation du français à Bruxelles, face à l'anglais. Le journaliste cite Serge Moureaux, président de ladite Maison : «L'anglais permet aux organismes et aux entreprises non seulement d'éviter un multilinguisme qui serait logique, mais aussi de minimiser tout simplement l'importance réelle du français».

À l'OTAN, l'anglais est quasiment la seule langue en usage en dépit des efforts du nouveau secrétaire général, le Danois Rasmussen, «cet amoureux de la France (qui) se débrouille très bien dans une langue (le

français) qu'il entend respecter». À la Commission européenne, beaucoup trop de fonctionnaires ne peuvent ou refusent de s'exprimer en français. Heureusement, «ils sont parfois rappelés à l'ordre par les journalistes francophones, aidés par beaucoup de leurs confrères de l'Europe latine, de bon nombre de pays de l'Est ou de certains Allemands qui, même s'ils le parlent, refusent le "tout à l'anglais"». Tout espoir ne serait donc pas perdu ?

(1) Rens. : 18, rue Joseph II, à 1000 Bruxelles.

«Les Flamands trustent les meilleures places»

Partout ou presque, les postes clés de l'État (dit encore) belge sont aux mains de nos "compatriotes" du Nord. Les partocrates francophones s'en émeuvent-ils ? Oui, mais avec une telle discrétion que leur "protestation" est inaudible. Par prudence tactique (il faut sauver leur chère *België*) ? Par désir de faire carrière (mais alors dans les postes subalternes) ? Par habitude ? Parfois aussi, osons le dire, pour aller à la soupe. Et le bon peuple wallon ou bruxellois pousse-t-il au moins ses élus à réagir ? Hélas ! il faut bien le constater, ici, le silence est tout simplement assourdissant.

«Les Flamands trustent les meilleures places», titrait *Le Vif/Express* (14.12.09). Cinq de ses journalistes ont uni leurs talents pour dénoncer cette arnaque. Ce sont Marie-Cécile Royen, Olivier Rogeau, Pierre Havaux, Roland Plancher et Jean-Marc Damry. Saluons donc le travail de ces audacieux empêcheurs de rouiller en rond. Leur dossier commence par cet implacable constat :

«Van Rompuy et De Gucht au firmament européen, Leterme, Vanackere et De Crem sur le devant de la scène internationale : les Flamands trustent les postes de représentation de la Belgique. Et la prédominance flamande se fait aussi sentir dans bien d'autres départements fédéraux».

Parmi ces autres Flamands, citons, à la diplomatie, Jan Grauls (CD&V), représentant permanent à l'ONU, Geert Muylle (CD&V), représentant à l'OTAN, Jan Matthijsen (*Open VLD*), ambassadeur à Washington et Dominique Struye (CD&V), ambassadeur à Kinshasa. Peter Moors (*Open VLD*) est le directeur général de la

Coopération et du Développement. Enfin, au poste de commissaire à l'expo universelle de Shanghai (en 2010), le CD&V Léo Delcroix remplacera Robert Urbain (PS), peu motivé paraît-il. La liste est évidemment incomplète.

IL PARAÎT QUE
LES FLAMANDS
OCCUPENT...
TAISEZ-VOUS,
MALHEUREUX !
DES WALLONS
POURRAIENT NOUS
ÉCOUTER !



Terminons par l'armée de plus en plus truffée de généraux flamands. Et du côté des troupes, il est question de supprimer plusieurs casernes, ainsi «c'est sous ce ministre CD&V (De Crem) que la Wallonie se transforme en désert militaire», rôle un syndicaliste. Avec, en prime, le déménagement forcé des militaires wallons en Flandre. Silence dans les rangs !

Jacques Liénard

Le comité de rédaction de Wallonie-France présente ses meilleurs vœux à ses lecteurs — de plus en plus nombreux d'ailleurs — et aussi à tous les Wallons et Bruxellois en leur souhaitant une vision éclairée de leur avenir

Solution du jeu de la p. 16
1 - B ; 2 - B ; 3 - C ; 4 - C ; 5 - A

Wallonie-France

Rédacteur en chef :

Jean-Sébastien JAMART
39, rue Saint-Donat, 5002 Saint-Servais
Tél : 0486 92 17 92

Courriel : jsjamart@yahoo.fr

Secrétariat et composition :

Monique WESMAEL

Trésorier: Jacques BONNIVERT
tél. 04 388 20 90.

Éditeur responsable :

Jacques-Yves CHARLIER,
34, rue de la Baume,
4470 St-Georges s/Meuse
Tél. + fax: 04 275 36 20
GSM: 0477 29 63 24.

Correspondant en France :

Pierre MÉLOT, Le Barsac, 07230 Payzac
Tél. 0033 (0) 4 75 39 99 32.

Avec la collaboration de

Mme Edwine FASTREZ ;
MM. Pierre BERTRAND, CHANTECLER,
Cédric CHOPIN, Jacques DEHAES,
Marc DE MIDDELEER, Guy DENIS,
François DETIF, Jean DUFRANE,
Paul DURIEUX, Roland FERRIER,
Daniel JOZIC, Adrien LAURANT,
Michel LEMMENS, Jacques LIÉNARD,
Michel MARTENS, Pierre MÉLOT,
OCULUS, André PATRIS,
Marc PHILIPPE, Georges RÉGIBEAU,
Jacques ROGISSART, Jean-Paul ROOS,
Eric SMETS, Marc SUTTOR,
René SWENNEN, Claude THAYSE.

Sous le parrainage de

MM. Pierre BERTRAND,
sénateur honoraire,
Robert COLLIGNON,
ancien président du Parlement wallon,
Philippe DETROZ, professeur;
Albert SALON,
ancien ambassadeur de France
président du Forum francophone
international (FFI)
et de l'Avenir de la langue française,
Dr Jean-Pierre LEVEQ, ancien député,
André PATRIS, directeur honoraire de la
Maison de la Francité,
Roger PINON,
professeur d'école normale e.r.,
Me René SWENNEN, écrivain et avocat
aux barreaux de Liège et de Paris.

Partisans du retour de la Wallonie à la France, faites de votre position convaincue une attitude convaincante!

Deux formules sont à votre disposition pour propager cette solution d'avenir:

* sur simple demande adressée au rédacteur en chef (coordonnées ci-contre), vous recevrez gratuitement d'anciens numéros de *Wallonie-France* (dans la limite des stocks encore disponibles).

* vous pouvez vous abonner à l'essai (ou offrir un abonnement à un proche, un ami pour quelques mois à titre de cadeau). Il vous suffit de remplir le bulletin de commande ci-dessous (à détacher, photocopier ou recopier)

Je soussigné:
rue n°
code postal. localité.

prie l'éditeur responsable de *Wallonie-France* de faire bénéficier d'un abonnement de 6 mois la personne dont le nom suit,

Mme, Mlle, M.
rue n°
code postal. localité.
pendant 6 mois (3 numéros) à partir du mois du n°

Je verse la somme de faveur de 6 euros (3 numéros)
sur le compte bancaire n° 068-227198376 de *Wallonie-France*
à 4130 Tilff.

Pour la France, paiement par chèque en précisant bien nom et adresse au trésorier (coordonnées ci-dessous).

Je désire (Je ne désire pas)* que mon identité soit communiquée au destinataire de cet abonnement cadeau.

* Biffer les mentions inutiles.

Date: Signature:

Abonnement

	Belgique	France et Europe
simple	17,00 euros	19,50 euros
soutien:	22,00 euros	24,50 euros
étudiant, chômeur:	8,00 euros	10,50 euros

À verser au compte 068-2271983-76 de *Wallonie-France* à 4130 Tilff
Pour la France, au compte Dexia banque sa, avenue Laboulle 37 à B
4130 Tilff IBAN BE 91-0682-2719-8376 / code SWIFT (=BIC) : GKCC BEBB
de *Wallonie-France*, 14, rue des Aubépines, B 4130 Tilff